# bulletin municipal SAINT-CLOUD

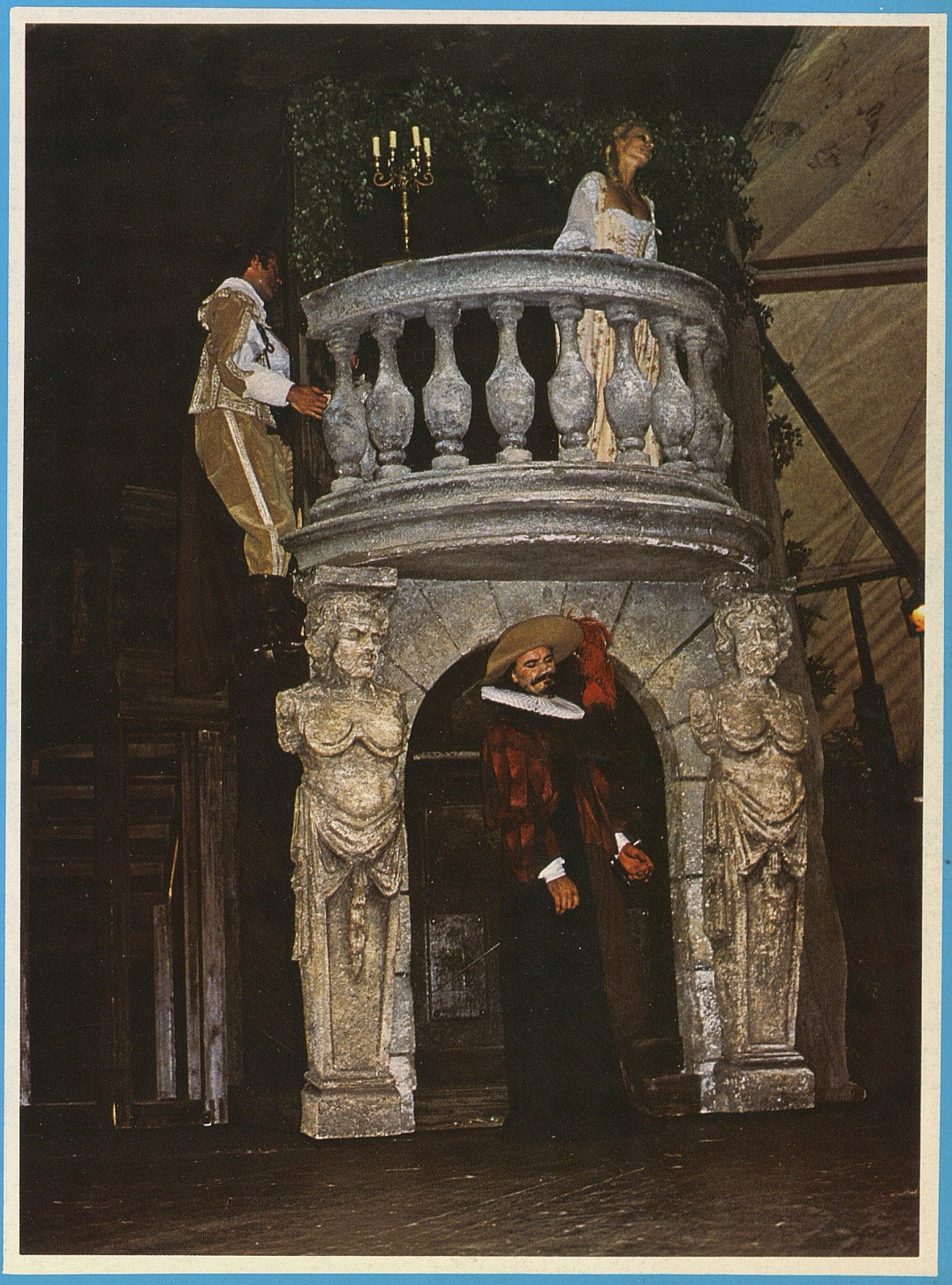

« Cyrano de Bergerac » créé par Jean Danet pour le Festival d'Automne.

n° 158
décembre 1979

# PIERRE

CHEMISIER-TAILLEUR
90, boulevard de la République
Tél. : 602 53.15

**LES GRANDES MARQUES**

*LES MEILLEURS PRIX*

## *"Pensez Tailleur"*

pour choisir un vêtement de qualité en PRET A PORTER ou SUR MESURES. Le Tailleur a les connaissances techniques pour l'adapter à votre conformation et guider votre choix.

## SUR MESURES

En associant la coupe et le fini « tailleur » à un montage industriel de haute qualité en fabrication « traditionnelle » nous vous proposons :

**un costume coupé à vos mesures exécuté dans les plus belles qualités de draperies sous une dizaine de jours pour un prix avoisinant celui du prêt à porter.**

## service retouche

*Monsieur,*

*Souhaitant vous être agréable, nous avons créé un « service retouche réparation » pour adapter, modifier ou retoucher tout vêtement (cuir excepté)* qu'il provienne ou non de notre magasin.

*Madame,*

*Bien que ne vendant pas de vêtements féminins, si vous avez une jupe, veste, manteau... qui nécessite un ajustement, notre service retouche est à votre disposition.*

# La Ritmo.

# FIAT

## LE GARAGE DES COTEAUX

S.A.R.L. S.C.P. au capital de 250 000 F - R. C. 77 B 1319

**3, avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, 92210 Saint-Cloud - Tél. 602 93.77**

**SERVICE VENTE ET APRÈS VENTE ASSURÉS**

si vous pensiez
à venir nous consulter
dès que vous avez un problème,
la vie vous semblerait
beaucoup plus facile

**CREDIT LYONNAIS**
SAINT-CLOUD

2 AGENCES A VOTRE SERVICE
**CD-506 - 8, rue Dailly - Tél. 602 04.17**
**SB-511 - 98, rue de la République - Tél. 602 66.22**

# ASSURANCES
ACCIDENTS - INCENDIE - VIE
RESPONSABILITE CIVILE
PARTICULIERS - COMMERCES - INDUSTRIES
**VOIZARD et BERNARD**
**27, rue Pasteur** **92210 SAINT-CLOUD**
**Parking réservé** **602 89.02 - 602 89.93**
Ouvert jusqu'à 19 heures

**BOURDOISEAU**
**FOURREUR**
**1, place de l'Eglise** **602 04.37**

**Ne perdez plus votre temps !**
CHAUSSEZ-vous « Arbell » à Saint-Cloud
**R. CHLISTEUR**
**101, avenue Foch - 771 87.22**

# Jean LECLERC
42, bd de la République
SAINT-CLOUD
Tél. 602.66.55

**nous avons choisi**
**PHILIPS**
*Pour ses techniques*
*de pointe*
*Pour l'étendue*
*de sa gamme*
*Pour la qualité*
*de son assistance*
*Parce que c'est*
*la 1re marque*

**PHILIPS**
**nous a choisis**
*Pour notre compétence*
*technique*
*Pour le sérieux de notre*
*service après-vente*
*Pour la qualité*
*de notre accueil*
*Pour notre sens*
*des responsabilités*

**DEUX ATOUTS !**

LES CADEAUX DE NOEL AU CŒUR DE VOTRE VILLE

**papounet**

*habille vos enfants de la naissance à 16 ans*

" La tranquille certitude d'un bon achat "

15, rue de l'Église - SAINT-CLOUD 602.03.93

Saint-Cloud - Tapisserie - Décoration

**J. PARENT**

26, rue de la Porte-Jaune - Tél. 771 80.88

TENTURES MURALES, VOILAGES, RIDEAUX, SIEGES
REVETEMENTS DE SOL
GRAND CHOIX DE MOQUETTES
TOUTE LA DECORATION INTERIEURE

**PIANOS**

DIEFFEN J.-C. PENON

18, rue Preschez, 92210 SAINT-CLOUD - Tél. 602 66.84

VENTE - ACHAT - LOCATION - ACCORD - REPARATION

Location-Vente

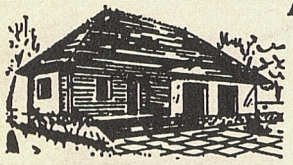

**Agence DELAUNAY** S.A.R.L. au capital de 20.000 francs

**Transactions Immobilières**

Ventes - Achats - Locations de villas et appartements

113, bd de la République — SAINT-CLOUD

Tél. 771-85-13 - 83-49 - 67-23 - 67-28 - 67-32

Caisse garantie FNAIM

**PEDICURE MEDICALE**

par pédicure diplômée d'Etat

PODOLOGIE: semelles orthopédiques par PODOLOGUE D.E. conventionné S.S.

771.84.03 175 Bld de la République - 92 St-Cloud

COUVERTURE - PLOMBERIE - CHAUFFAGE CENTRAL
INSTALLATIONS SANITAIRES

**Ets A. DURIN**

76, avenue du Maréchal-Foch SAINT-CLOUD
Tél. 771 80.77

AVANT DE LOUER UN VÉHICULE
ETES-VOUS SUR QUE

**FRANCE VAN**

N'A PAS DES PRIX PLUS INTERESSANTS

602.86.88

Location tourisme utilitaire

## HOTEL RESTAURANT

3 ETOILES N.N.

# VILLA HENRI IV

**36 CHAMBRES tout confort, bains, douches, wc particuliers**

**UNE SALLE DE CONFERENCE pour 40 personnes**

**UN RESTAURANT dont la cuisine est confiée à un chef de classe**
Il est prudent de retenir sa table

Le restaurant est fermé le dimanche soir

43, boulevard de la République
92210 Saint-Cloud - Tél. 602 59.30
Télex 27 105 F TXFRA/Réf. 205
Parking

Venez retrouver le bon goût du café

A LA

# TORREFACTION DU GOLF

**102, rue de la Porte-Jaune, SAINT-CLOUD - 771.71.83**

**LA TORRÉFACTION ARTISANALE SUR PLACE VOUS ASSURE QUALITÉ et FRAICHEUR**

*Dégustation gratuite de café pour faciliter votre choix*

SÉLECTIONS DE THÉS
**CHINE - INDE - CEYLAN**
CHOCOLATS
**COTES DE FRANCE**

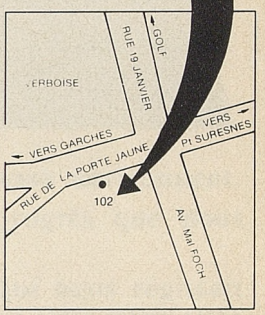


Ouvert du Mardi au Samedi
de 9 h 30 à 12 h 30
et de 14 h 30 à 19 h 30

# AUTOBIANCHI

# LANCIA COUPÉ BERLINE

# VOLVO DIESEL ESSENCE

602.46.25

**GARAGE LONGCHAMP-CARNOT**
69 bis QUAI CARNOT • ST-CLOUD

TAILLEUR - COUTURIER

# Giraudet

**60, bd de la République, SAINT-CLOUD - Tél. 970 00.29**

# DSP

INTERIM
**tout personnel de bureau**

GALERIE MARCHANDE
602 42.39

**140 Bureaux de la Colline**
**92213 SAINT-CLOUD**

# sommaire


**LE PROPOS DU MAIRE**
page 5

**LA RÉNOVATION DU CENTRE VILLE**
6 à 14
- Le point fin 1979

par Bertrand CUNY, Maire-Adjoint chargé de l'Urbanisme

**LE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DE 1979**
16 et 17
par Raymond LE LUHANDRE, Maire-Adjoint chargé des Finances

**VACANCES SCOLAIRES**
18 et 19
- Travaux réalisés dans les écoles

par Jacques JONKA, Maire-Adjoint chargé des Travaux

**LES ACTIVITÉS DU PERSONNEL DE LA VOIRIE ET DES ATELIERS**
20 à 23
par Nicole FAUQUENOT, Maire-Adjoint chargée de la Qualité de la Vie

**PARTICIPATION A LA VIE MUNICIPALE**
24 à 28
- Comités de quartiers
- Commissions extra-municipales

**LE FESTIVAL D'AUTOMNE**
29 à 32
- Une manifestation qui prend de l'ampleur

**VIE CULTURELLE**
33

**MANIFESTATIONS COMMUNALES**
34 et 35
- Noces d'or
- Madame WYART décorée

**LA VIE DU SPORT**
36 à 39
- Et si nous parlions de la Fête du Sport 1980 ?

**LA VIE DES ASSOCIATIONS**
40 à 42

**LES INFORMATIONS PRATIQUES**
43 et 44

**LES CONSEILS MUNICIPAUX**
45 à 51
- Séances du 27 septembre et du 25 octobre

**ÉTAT CIVIL** 52



*Directeur de la Publication :*
Jean-Pierre FOURCADE

*Conseiller Municipal délégué à l'information :*
Christiane DUPONT

*Service de Presse :*
Evelyne PFEFFER

*Photographies :*
Carole HUYGUE

*Fréquence :*
bimestrielle
(1er fév. - 1er avril
1er juin - 15 sept. - 1er déc.)

*Prix de vente :*
Au numéro : 2 F
Abonnement annuel : 25 F
(avec envoi postal)

*Paiement :*
Chèque bancaire à l'ordre de Mo?sieur le Receveur Principal
C.C.P. Paris 9003.64

*Publicité :*
Exclusivement reçue à la Mairie de Saint-Cloud
(602.70.40 poste 38)

S.P.E.I.
Dépôt légal n° 440
4e trimestre 1979

# LE PROPOS DU MAIRE

L'année 1979 s'achève.

Sur le plan national, nos concitoyens comprennent que la situation économique et sociale de notre Pays est fortement influencée par les turbulences qui affectent le monde : le prix de l'énergie, la crise du Proche-Orient, la révolution iranienne, les hésitations de la politique américaine, les luttes sanglantes en Afrique et en Asie en sont les signes les plus nets. C'est donc un grand effort de cohésion nationale que nous devons fournir pour faire face avec succès à toutes les difficultés qui nous environnent.

A Saint-Cloud, les soucis de la vie quotidienne ne doivent pas masquer les progrès que nous enregistrons.

Le Conseil municipal vient d'adopter la révision du plan d'occupation des sols qui nous régissait depuis 1973. Un prochain numéro du bulletin municipal lui sera consacré, ce qui vous permettra de bien le connaître.

Les grands chantiers entrent dans une face plus active : restructuration de l'École du Centre, rue des Écoles. L'ensemble polyvalent des loisirs, rue du Mont-Valérien. La réalisation d'une maison de cure médicale pour personnes âgées invalides, rue Pasteur. L'accélération de la rénovation du centre constitue de grandes opérations qu'il faut soigneusement programmer et financer pour les mener à bien dans de bonnes conditions.

Le présent numéro du Bulletin Municipal vous donnera quelques informations sur le budget supplémentaire 1979 et sur l'état actuel de la rénovation-restauration du quartier du Centre.

Vous trouverez également dans ce bulletin beaucoup d'informations sur les activités municipales en matière de voirie et d'espaces verts qui sont pour votre Conseil municipal, une constante préoccupation.

Je tiens à vous remercier de votre large participation au FESTIVAL D'AUTOMNE qui s'est déroulé dans le Parc de Saint-Cloud du 28 septembre au 7 octobre dernier. Patiemment préparé par la commission extra-municipale des Affaires culturelles, ce Festival d'Automne a été un succès. Que tous ses animateurs en soient félicités.

Les deux réformes intéressant les collectivités locales dont le Parlement discute en ce moment, vont permettre de mieux apprécier la gestion des communes et de faire participer davantage les citoyens à la préparation des grandes décisions.

A Saint-Cloud, vous savez que cela existe depuis longtemps grâce aux Comités de quartier et aux Commissions extra-municipales.

En vous présentant pour 1980 mes vœux personnels et ceux du Conseil municipal, je souhaite que Saint-Cloud devienne une commune exemplaire, tant sur le plan de la qualité de la vie, que sur celui de la solidarité entre tous ses habitants.

J. P. FOURCADE

# A PROPOS DU CENTRE VILLE
## *le point fin 1979*

*par Bertrand CUNY* Maire-Adjoint chargé de l'Urbanisme

**Dès l'élection de Monsieur FOURCADE, en 1971, à la Mairie de Saint-Cloud, la nouvelle Municipalité décide de modifier profondément les principes sur lesquels étaient fondés la Rénovation du Centre de Saint-Cloud. Elle avait, en effet, commencé par deux réalisations importantes : la construction des immeubles du Parc de Béarn et celle des Bureaux de la Colline. La disparition d'espaces verts, l'exode vers d'autres quartiers de la Ville ou en dehors de la commune de la population du vieux centre, la perte d'attractivité commerciale de ce qui était autrefois le Centre Ville résultant de ces opérations avaient été peu appréciées par la population et rendait nécessaire une nouvelle réflexion sur les buts poursuivis.**

### LA RÉNOVATION RESTAIT NÉCESSAIRE

Il existait encore dans le Centre Ville près de 700 logements dont 570 étaient dépourvus de tout ou partie des éléments de confort indispensables à une vie normale, ceci sans compter une centaine de chambres individuelles. Certains appartements avaient d'ailleurs été déclarés totalement ou partiellement insalubres dans les années 1942 et 1943, par la Commission Départementale et les autres étaient dans un piteux état, les propriétaires n'ayant pas entretenu régulièrement leur patrimoine en attente d'une rénovation annoncée depuis plus de vingt ans.

### DEUX OBJECTIFS POUR LA RÉNOVATION

- Reloger sur place et dans des conditions convenables une population n'ayant souvent que peu de moyens financiers,
- Redonner vie au quartier en le dotant des équipements sociaux et commerciaux nécessaires.

L'objectif du relogement sur place conduisait, d'une part à la nécessité de construire des logements sociaux en nombre important et ceci dès le début de l'opération, et d'autre part, à une restauration la plus large possible du patrimoine ancien. Plus de démolition systématique, mais une restauration complète des vieux appartements. Sur les 700 logements de la zone seuls 180 seront démolis. En 1971, ce nouveau parti était assez novateur, les rénovations ne se concevant qu'après la démolition : il fallait faire du neuf. Depuis nombre de communes ont suivi notre exemple.

L'objectif réanimation du Centre Ville nécessitait le maintien du maximum de commerces existants et leur développement par la création d'un nouveau pôle commercial et aussi la réalisation d'une vaste zone piétonnière autour de la Mairie et de l'Église.

### UN PRINCIPE DE BONNE GESTION

Les finances de la Ville ne devaient pas être engagées dans l'opération. Souvent les projets lancés par des sociétés d'économie mixte sont trop optimistes au départ. Au bout de quelques années la commune est placée devant un choix difficile : faire combler le déficit par les contribuables, ou densifier l'opération pour obtenir des rentrées supplémentaires. A Saint-Cloud la rénovation a été confiée à un aménageur privé qui s'est garanti auprès de banques pour la bonne fin de l'opération. Il prend donc à sa charge le risque de l'opération. La commune reste néanmoins responsable de la maîtrise foncière, car elle a seule le droit d'exproprier.

# LE PROJET :

## UN ENSEMBLE MIXTE RESTAURATION-RÉNOVATION

● La restauration porte sur l'ensemble compris entre les rues Dailly, du Docteur desfossez, de l'Église, les places de l'Église, Charles de Gaulle et du Pas de Saint-Cloud, les rues de l'Hospice, Royale, de Nogent, d'Orléans et de nouveau Royale. Ceci signifie que dans cette zone seuls quelques immeubles trop vétustes seront démolis, les autres seront conservés et réhabilités.

La rénovation porte sur le reste de la zone, soit l'ensemble compris entre les rues Dailly, Gaston-Latouche et Pas de Saint-Cloud, les places de Gaulle et de l'Église et la rue du Docteur-Desfossez. Seuls quelques immeubles de cette zone seront conservés et les autres seront démolis pour permettre de nouvelles constructions.

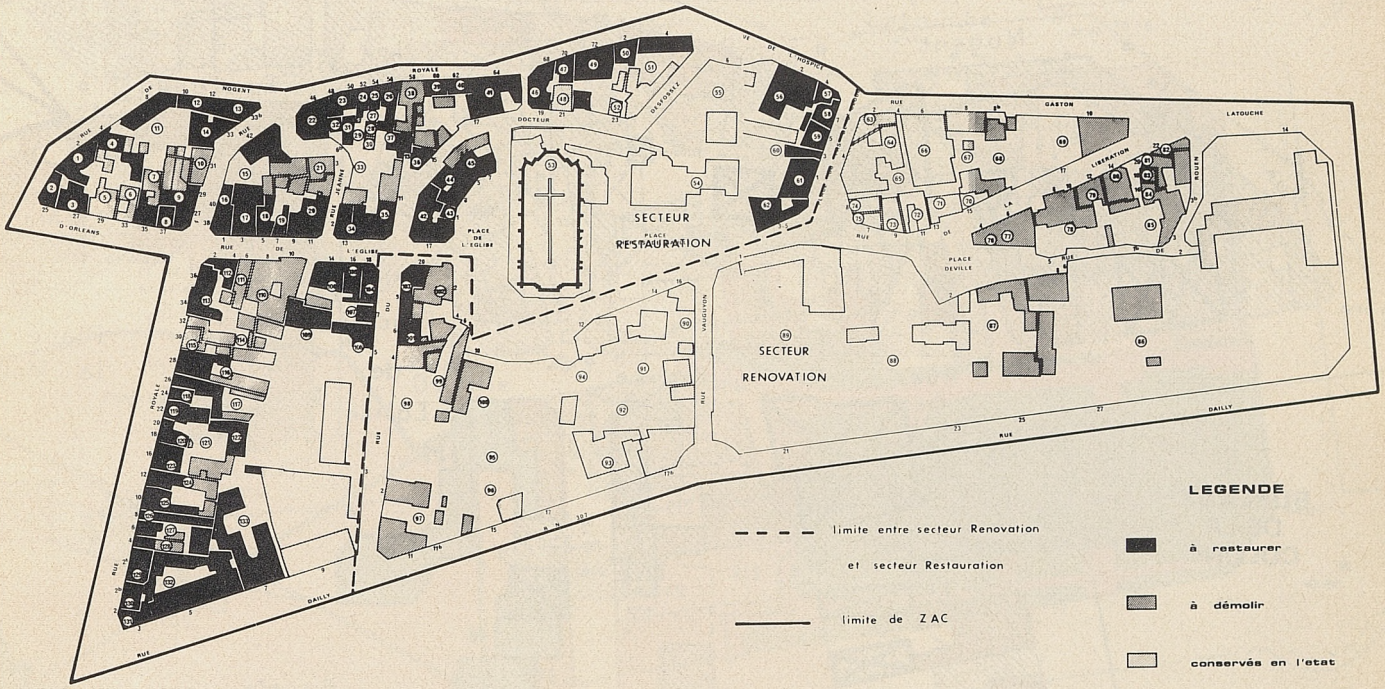


## LE PROGRAMME EST LE SUIVANT :

**Logements :**

● *Restaurés* : surface HO de 22.300 m² représentant **390** logements et 80 chambres en 75 immeubles.

● *Neufs aidés* surface HO de 21.500 m², 8.000 m² HLM, 8.000 m² ILN, 5.500 en accession propriété, représentant **280** logements.

● *Neufs non aidés* surface HO de 37.900 m² représentant **410** logements.

**Commerces :**

● *Restaurés* : surface HO de 1.200 m².

● *Neufs* : surface HO de 4.100 m² (dont 900 m² de réserve).

**Equipements :**

● 1 commissariat de police : surface HO de 1.400 m².

● 1 crèche de 60 lits : surface HO de 900 m².

● 1 maison de l'amitié (dont un logement de 70 m²) : surface HO de 450 m².

● 2 annexes du presbytère (démolies et reconstruites) : surface HO de 130 m²
— salle du COUC (90 m²)
— salle paroissiale (40 m²).

**Parkings :**

● 265 places de parkings publics.

● 632 places pour occupants d'immeubles

● 53 places pour occupants de locaux commerciaux.

● 110 places dans les Bureaux de la Colline que l'aménageur s'engage à mettre à la disposition des demandeurs.

**Hors ZAC**

La rénovation du Centre comporte en outre, les éléments d'accompagnement suivants :

● le relogement de la Trésorerie principale dans les bureaux de la Colline ;

● la restructuration des écoles du Centre pour faire face aux besoins accrus du fait de l'augmentation de la population,

● le réaménagement de la Mairie dans les bureaux laissés vacants par la Trésorerie principale.

**Phasage**

Ce programme comporte bien entendu plusieurs phases qui s'étendront sur quelques années afin que les travaux soient suffisamment étalés dans le temps et l'espace pour ne pas trop perturber la vie du quartier, comme le montre le déroulement depuis trois ans de la rénovation et de la restauration.

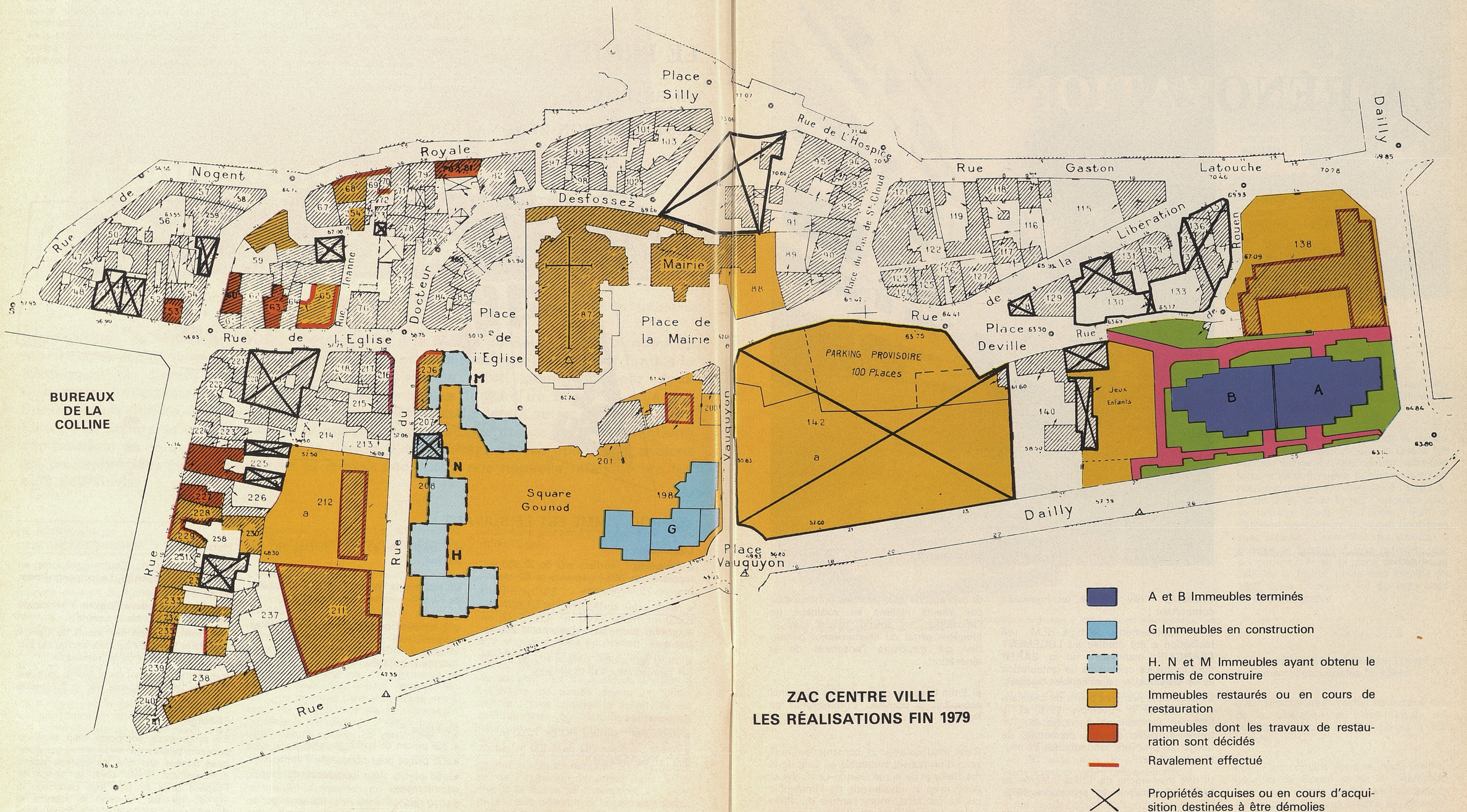


**ZAC CENTRE VILLE**
**LES RÉALISATIONS FIN 1979**

- A et B Immeubles terminés
- G Immeubles en construction
- H. N et M Immeubles ayant obtenu le permis de construire
- Immeubles restaurés ou en cours de restauration
- Immeubles dont les travaux de restauration sont décidés
- Ravalement effectué
- Propriétés acquises ou en cours d'acquisition destinées à être démolies

# LA RÉNOVATION

*C'est par l'achat de quelques grandes propriétés : place Deville, rue Dailly et rue Vauguyon que débutait l'opération. Il permettait de lancer la phase O, phase nécessaire aux premiers relogements.*

*Amorce du cheminement piétonnier conduisant au square Gounod.*

**Phase O** : elle englobe un immeuble comportant :

a) 98 appartements de type HLM : sa réalisation a été confiée au LOGEMENT FRANÇAIS, mandataire de la SARER pour toutes les opérations de restauration et de construction d'immeubles sociaux.

La pose de la première pierre du bâtiment a eu lieu le 6 novembre 1976 et le bâtiment fut terminé à la fin du 1er trimestre 1978, ce qui permettait de reloger les premiers habitants des immeubles à démolir.

b) une mini-crèche de 12 lits intégrée au bâtiment ouvrait le 1er septembre 1978.

c) un centre de soins était également mis à la disposition des habitants du quartier.

d) une aire de jeux pour les enfants était par ailleurs réalisée au voisinage de l'immeuble, en même temps que la première partie du cheminement piétonnier qui traversera l'ensemble de la rénovation.

e) Enfin le rez-de-chaussée des bâtiments accueillait le nouveau Commissariat de Police.

C'est ainsi qu'avec la construction hors zone d'un nouvel immeuble au coin de la rue Dailly et de la rue Gaston-Latouche et aussi avec le ravalement de l'immeuble qui lui fait face, toute l'entrée du vieux centre face au Parc de Béarn a maintenant sa forme définitive.

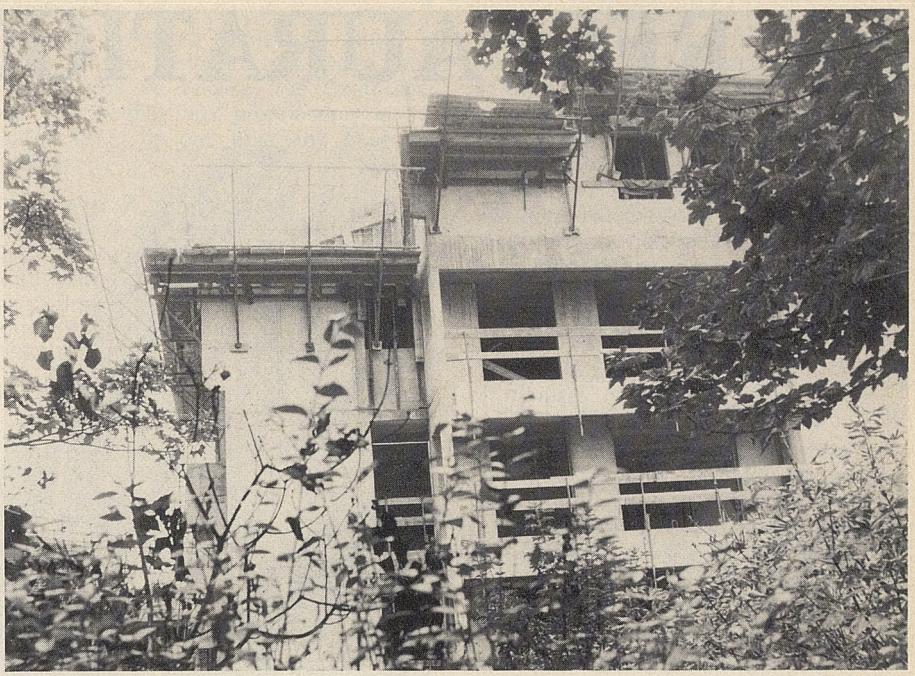

*L'immeuble de la rue Dailly en construction.*

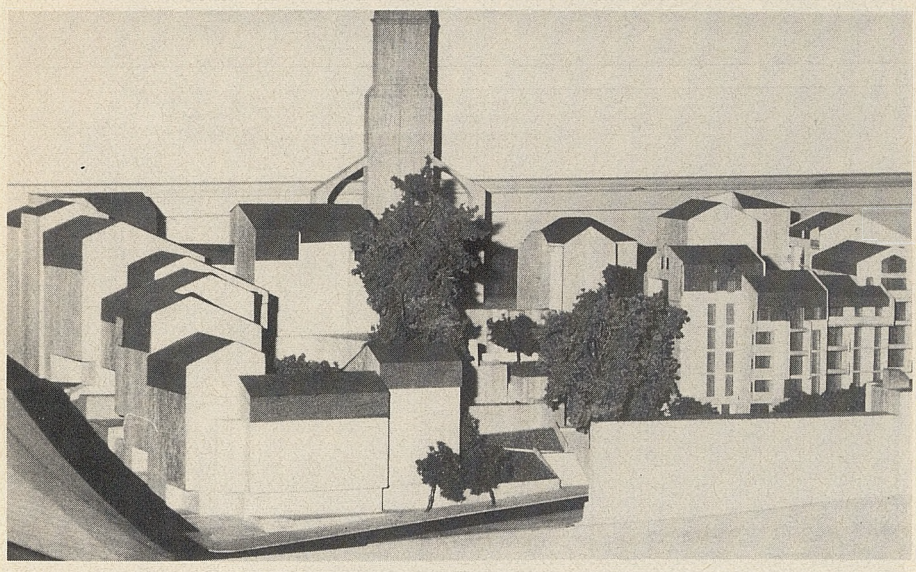

*Ci-dessus la maquette du centre ville rénové : de nouvelles constructions, des boutiques avec arcades... un véritable village groupé autour de son église.*

**Phase 1** : elle comporte la construction, autour d'un square devant l'église, d'un ensemble de bâtiments comprenant :

— 79 logements de standing
— 320 m² de surfaces commerciales
— 18 parkings
— 30 logements à prix plafonné et bénéficiant de prêts conventionnés.

L'ensemble des terrains nécessaires à cette phase étant acquis, dès janvier 1979 démarrait la construction de 30 logements dont 13 avec prêt conventionné.

Ces logements, déjà livrés à la commercialisation, seront terminés au milieu de l'année 1980.

Les vieux bâtiments le long de la rue du Docteur-Desfossez et sur la place de l'Église, viennent d'être démolis, afin que la construction puisse continuer avec un nouveau groupe d'immeubles à l'angle de la rue Dailly et de la rue Desfossez pour se terminer place de l'Eglise, dont le bâtiment comprendra quelques boutiques avec arcades. L'ensemble des travaux, y compris le square et une nouvelle voie permettant d'éviter la place de l'Église et celle de la Mairie, devra être terminé en 1982. C'est un nouvel îlot qui aura alors sa forme définitive.

***

**Les phases ultérieures** font l'objet actuellement d'acquisitions foncières.

C'est ainsi qu'après l'achat de terrains rue de la Libération et place Deville un parking provisoire de 100 places a été installé.

Pour l'îlot compris entre la place Deville, les rues de Rouen et de la Libération, dont à peu près la totalité des habitants a été relogée, les acquisitions se poursuivent activement afin qu'il puisse être entièrement détruit en 1980.

# LA RESTAURATION

C'est 390 logements sur les 570 de la zone qui doivent être restaurés.

La restauration vise à :

— conforter l'immeuble, en assurant le clos et le couvert

— mettre les appartements aux normes minima d'habitabilité définies par la loi (lumière, chauffage, eau courante chaude et froide, salle d'eau, w.c. individuel)

— ravaler les façades et les parties communes.

***

Pour faciliter cette restauration du patrimoine ancien, l'État a prévu certaines aides sous forme de subventions et de prêts à des taux avantageux.

C'est pourquoi la Ville a passé avec l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (A.N.A.H.) une convention qui assure aux bénéficiaires des avantages particuliers du fait qu'il s'agit d'une opération d'ensemble dite Opération Programmée.

***

Quatre possibilités sont offertes aux propriétaires :

— soit restaurer l'immeuble eux-mêmes, sans demander aucune aide de l'État. Les loyers pour les occupants peuvent être augmentés mais dans des limites strictes fixées par la réglementation. Ils ne deviennent libres qu'au fur et à mesure du départ des locataires.

— soit restaurer l'immeuble eux-mêmes en sollicitant les aides de l'ANAH. Les loyers sont alors soumis à des règles particulières qui varient si le conventionnement est retenu ou non.

— soit confier à l'organisme restaurateur, LE LOGEMENT FRANÇAIS, société d'HLM, la restauration de l'immeuble. LE LOGEMENT FRANÇAIS se charge alors de toutes les études préalables, établit les plans de financement et d'amortissement, sollicite les subventions et prêts prévus, et réalise les travaux. La preuve semble faite que pour les propriétaires qui ont des travaux importants à réaliser, cette solution semble préférable.

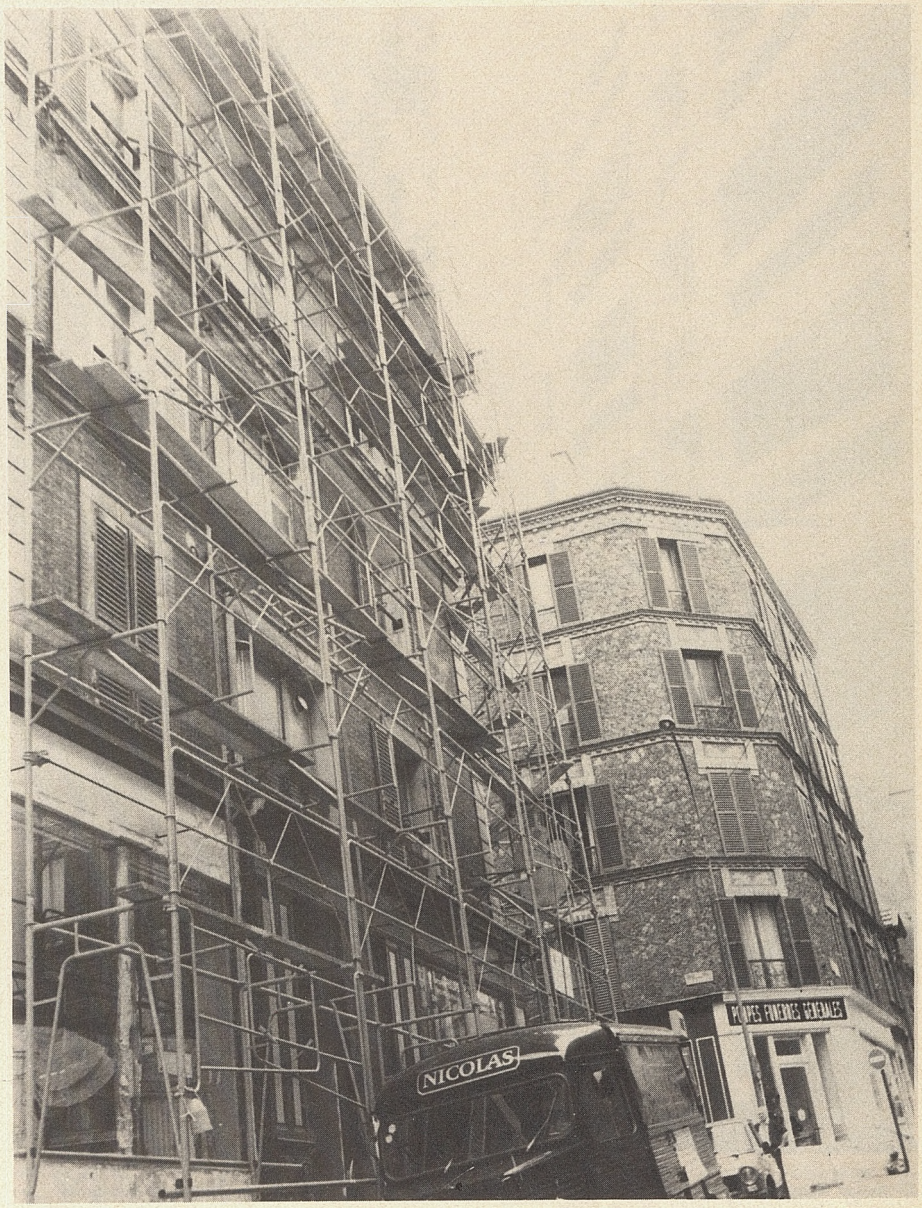


*L'immeuble Deschamps (angle rue Desfossez et de l'Église) en restauration et ravalement.*

— soit décider de ne pas réaliser les travaux en raison de leur coût, mais aussi pour toute autre raison, et de « délaisser » leur immeuble. Obligation est faite alors à l'aménageur de le racheter, soit à l'amiable, soit après intervention du Juge aux expropriations.

**L'acquisition - réhabilitation**

Dans ce dernier cas, la Ville soucieuse d'augmenter son parc de logements sociaux peut demander au LOGEMENT FRANÇAIS de se substituer à la SARER pour restaurer les immeubles délaissés et les transformer alors en HLM. Une subvention de la Ville au LOGEMENT FRANÇAIS est souvent nécessaire pour couvrir la différence entre le prix de revient de l'immeuble restauré et les prix dits de référence sur lesquels sont basés les prêts et subventions HLM. Le département et l'État remboursent d'ailleurs à la commune une partie de cette subvention. Cette procédure a été ou sera appliquée aux immeubles :

— 22, rue Royale : 8 logements sont terminés et occupés depuis le 2e trimestre 1979 ; 12, rue Royale et 8, rue Jeanne où 2 fois 4 logements sont en cours de travaux ; 60/62, rue Royale et 28, rue Royale où 13 logements ont été acquis ; 24, rue Royale où 3 logements sont en cours d'acquisition.

C'est ainsi 32 logements HLM nouveaux qui seront réalisés. Bien entendu si d'autres immeubles venaient à être délaissés par leurs propriétaires, le même système serait encore appliqué.

**Le phasage**

La restauration comme la rénovation s'exécute par phase :

● **phase 1** : les travaux de restauration à effectuer dans les immeubles situés à l'intérieur du périmètre rue Dailly, rue Royale, rue de l'Église, rue Desfossez, ont été notifiés aux propriétaires le 1er juillet 1977. Ils ont trois ans pour les réaliser.

● **phase 2 et 3** : les travaux de restauration du périmètre, rue d'Orléans, haut de la rue Royale, rue Desfossez, rue de l'Église, quant à eux, ont été notifiés au cours du 2e trimestre 1979. Ils devront donc être terminés avant le 1er juillet 1982.

● **Dernières phases** : elles seront sans doute lancées dans le courant de l'année 1980 en fonction de l'état d'avancement des trois autres phases. Rien n'empêche d'ailleurs un propriétaire de restaurer son immeuble en anticipation. C'est ainsi que la restauration des : 42, rue Royale, 9, rue de l'Église et 48, rue Royale, normalement en phases 2 et 3 ont été réalisés en phase 1.

Seront ainsi entièrement restaurés fin 1979 les appartements situés aux 5, 7, 8 et 9, rue du Docteur-Desfossez ; 4, 6, 8, 10, 18, 20, 22, 42 et 48, rue Royale ; 5, rue Dailly ; 9, rue de l'Eglise et le Presbytère Place de Gaulle.

Il convient d'ajouter également un certain nombre d'appartements en co-propriétés, restaurés par les propriétaires occupants et dont le bilan n'a pu être dressé avec précision. Le passage d'une commission de contrôle n'est prévue qu'à la fin de l'année, six mois avant la date limite d'exécution des travaux de la phase 1. Elle fera l'inventaire des réalisations et rappellera, si nécessaire, aux intéressés leurs obligations.

Quelques appartements ont par ailleurs déjà été restaurés par leurs propriétaires occupants, en phase 2 et 3. C'est ainsi qu'au total, on peut estimer que plus d'une centaine de logements auront été restaurés à la fin de l'année.

***

Cet effort de restauration d'appartements a d'ailleurs été suivi par de nombreux commerçants qui ont modernisé leurs boutiques.

Au niveau des équipements d'accompagnement, la Trésorerie Principale a été transférée dans les Bureaux de la Colline permettant ainsi un aménagement des arrières de la Mairie et la restructuration de l'École du Centre vient de commencer.

**Les curetages en zone de restauration**

Même dans la zone restaurée quelques démolitions sont nécessaires pour laisser passer la voie nouvelle, aérer l'arrière des immeubles ou supprimer des immeubles trop vétustes pour être réhabilités. C'est ainsi que les achats ont été effectués ou sont très avancés au 29/31/33, rue d'Orléans, 27/31, rue Royale, 5, rue Jeanne, 11 et 11 bis rue Desfossez, 12, rue de l'Église, ainsi que quelques parcelles au 36, rue Royale ou 3/5, rue du Docteur-Desfossez.

Quelques petits immeubles seront reconstruits au lieu et place de ceux démolis, mais surtout une voie nouvelle sera mise en circulation entre la rue Royale et le nouveau parking de la rue de la Libération.

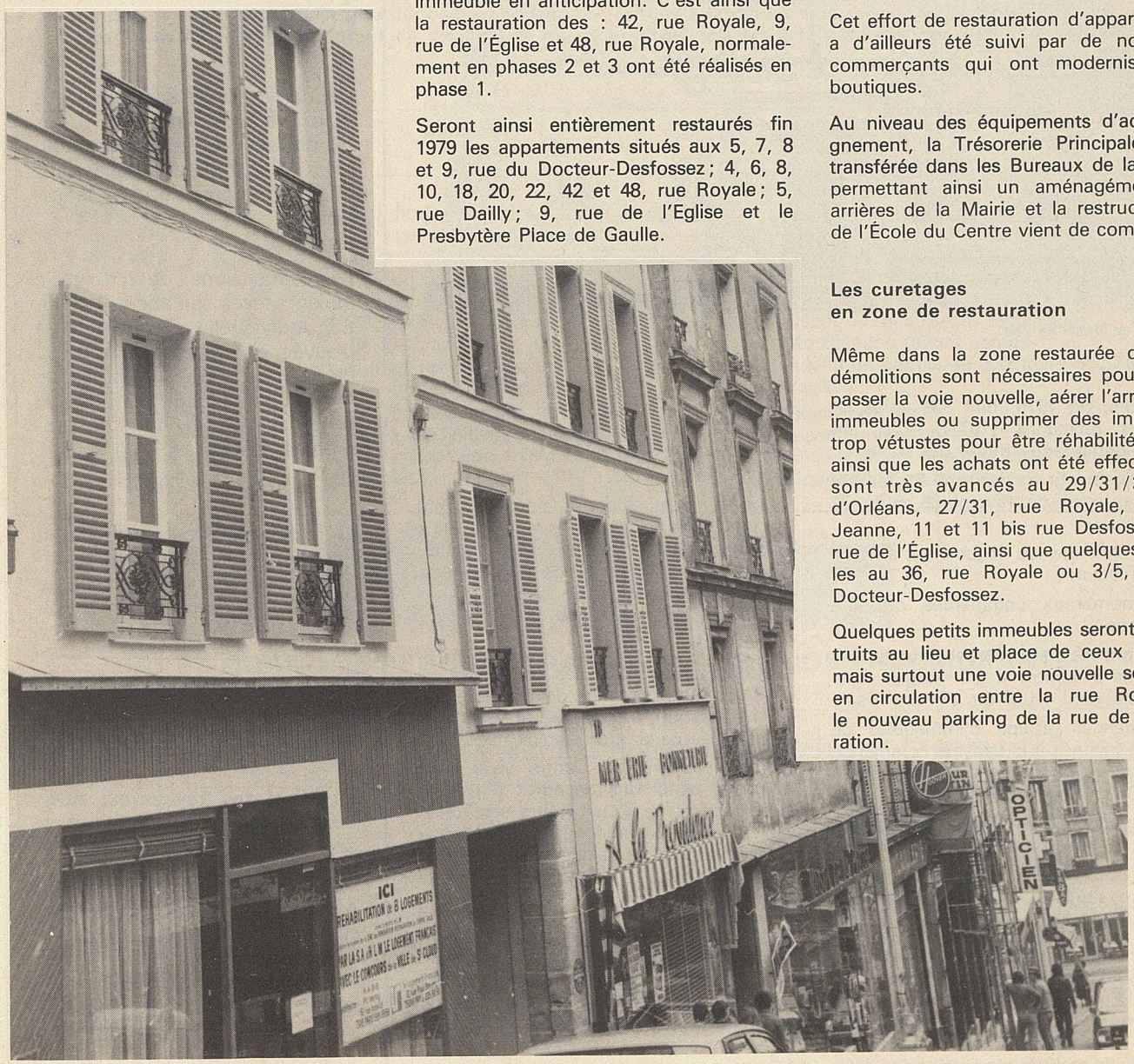


*Le bas de la rue Royale prend progressivement son visage définitif. Des immeubles terminés, d'autres en cours de restauration.*

# POUR CONCLURE...

*La façade de l'Hôtel de Ville.*

En résumé, fin 1979, huit ans après les premières réflexions (1971), trois ans après le démarrage effectif des travaux :

— 130 logements sociaux ont été réalisés ou sont en cours de travaux (98 neufs, 32 restaurés)

— une centaine de logements anciens ont été restaurés

— de nombreux commerces ont été modernisés

— une grande partie des habitants des immeubles à démolir a été relogée dans l'immeuble neuf HLM du 27, rue Dailly

— le premier groupe d'immeubles de standing destinés à la vente a commencé et 13 sur les 30 prévus pourront bénéficier du Prêt Conventionné.

— une grande partie des terrains nécessaires à la poursuite de l'opération est propriété de la Ville.

**L'objectif 1982 fixé par le Maire est, quant à lui, le suivant :**

— terminer la rénovation et la restauration de tout le secteur compris entre la rue de l'Église, la rue Royale, la rue Vauguyon, la rue Dailly, y compris la voie nouvelle qui partant de l'actuel 30/32, de la rue Royale sortirait provisoirement dans le haut de la rue Vauguyon. Ce quartier aura alors pris son aspect définitif. Les places de l'Église et de la Mairie pourront devenir piétonnières.

— construire quelques immeubles ponctuels pour remplacer ceux détruits dans l'actuel secteur de restauration au Sud du Pas de Saint-Cloud et de la rue Vauguyon.

— terminer les phases 1, 2 et 3 de restauration.

— acquérir l'ensemble des immeubles du côté des numéros pairs de l'actuelle rue de la Libération, les démolir et y installer un nouveau parking provisoire.

Chaque habitant du Centre vivra ainsi dans des conditions décentes d'hygiène et de confort, le vieux centre sera redevenu un lieu de rencontre et d'échange pour tous les Clodoaldiens autour de la Mairie, de l'Église et de son commerce rénové.

Certains pourront s'étonner de la lenteur de l'opération. Il s'agit d'un choix délibéré. Habitants et commerçants doivent pouvoir vivre pendant toute la période transitoire. C'est pour eux que l'opération a été entreprise. Leur départ serait un échec.

## LES BUREAUX DE LA COLLINE RUE D'ORLÉANS NE FERONT PLUS ÉCRAN

Depuis la construction des bureaux de la Colline, voici bientôt dix ans, de nombreux habitants rue d'Orléans recevaient très mal les émissions de télévision.

Les dimensions de l'obstacle étaient telles qu'aucune solution individuelle n'avait pu être trouvée et compte tenu de la date d'obtention du Permis de Construire il n'était pas possible de se retourner contre le promoteur des bureaux de la Colline.

La Municipalité de Saint-Cloud, consciente du problème, a décidé de prendre à sa charge l'installation d'une antenne collective.

Un crédit de **50.000 francs** a été inscrit à cet effet au Budget supplémentaire.

Le début des travaux est intervenu dans la première quinzaine de novembre.

Avant la fin de l'année, les trois chaînes et la Modulation de Fréquence, seront ainsi reçues parfaitement dans la soixantaine de Foyers Clodoaldiens concernés.

# PERMIS DE CONSTRUIRE

- **Permis de construire délivrés du 9 août 1979 au 20 septembre 1979**

| Date de l'arrêté du permis de construire | Adresse du chantier | Nature des travaux |
|---|---|---|
| 9 août 1979 | 57, avenue du Maréchal-Foch | Bow-window et accès jardin |
| 13 août 1979 | 107, avenue Sevin-Vincent | Extension pavillon |
| 17 août 1979 | 17, rue Dailly | Modificatif ZAC du Centre |
| 28 août 1979 | 20, rue Ferdinand-Chartier | Extension pavillon |
| 28 août 1979 | 12 bis, rue Dailly | Modification des gardes corps (immeuble) |
| 5 septembre 1979 | 2 bis, rue Gounod | Modification de fenêtres |
| 20 septembre 1979 | 5, rue du 18-Juin | Modification de toiture |

- **Demandes de permis de construire déposées en Mairie et tenues à la disposition du public conformément à la Circulaire du Ministère de l'Équipement en date du 31 décembre 1976 relative à la publicité des demandes de permis de construire :**

| Date de dépôt | Adresse du chantier | Nature des travaux |
|---|---|---|
| 27 juillet 1979 | 180, boulevard de la République | Modification de toiture et façades |
| 2 août 1979 | 50, avenue Bernard-Palissy | Véranda |
| 3 août 1979 | 14 et 16, rue Pigache | Extension pavillon et garage |
| 7 août 1979 | 16, rue Gaston-Rollin | Extension cuisine et escalier extérieur |
| 7 août 1979 | 143 bis, avenue du Maréchal-Foch | Agrandissement d'un atelier |
| 28 août 1979 | 73, boulevard Sénard | Dépôt de menuiseries métalliques |
| 5 septembre 1979 | 35, rue Jacoulet | Modification toiture garage |
| 12 septembre 1979 | 5, rue Gaston-Latouche | Additif au permis de construire n° 37 801 |
| 14 septembre 1979 | 70, rue Sévin-Vincent | Pavillon |
| 20 septembre 1979 | 45, rue Gounod | Extension banque |
| 25 septembre 1979 | 155 à 177, bld de la République | Auvent station-service |
| 27 septembre 1979 | 9, rue de l'Église | Aménagement agence Caisse d'Épargne |
| 2 octobre 1979 | 20, rue Royale | Modification de façades |

**Depuis le 15 novembre 1979, il convient de s'adresser à : LA DIVISION DE VILLE D'AVRAY - 18, rue de Marne pour tous renseignements d'urbanisme, dépôts des permis de construire ou de démolir.**

## OU ET QUAND LE PROCHAIN RAMASSAGE DE VOS ENCOMBRANTS ?

| QUARTIERS | JOURS | DÉCEMBRE | JANVIER | FÉVRIER | MARS |
|---|---|---|---|---|---|
| 1 - Coutureau - république<br>2 - Centre | MARDI<br>matin | 11 - 25 | 8 - 22 | 12 - 26 | 11 - 25 |
| 3 - Coteaux<br>4 - Val d'Or - Tourneroches - Fouilleuse | MERCREDI<br>matin | 12 - 26 | 9 - 23 | 13 - 27 | 12 - 26 |
| 5 - Montretout<br>6 - Pasteur - Magenta | JEUDI<br>matin | 13 - 27 | 10 - 24 | 14 - 28 | 13 - 27 |

# *le budget supplémentaire de 1979*

par Raymond LE LUHANDRE

**Le Budget supplémentaire de 1979 est inférieur à celui de 1978 (— 10,97 %). Il s'établit en recettes et en dépenses à : 16.117.842,19 francs en mouvements réels. Les recettes et les dépenses se répartissent de la façon suivante :**

**Section d'investissement :**

| | |
|---|---|
| — Dépenses | 12.768.951,63 F |
| — Recettes | 9.314.211,46 F |

**Section de Fonctionnement :**

| | |
|---|---|
| — Dépenses | 3.348.890,56 F |
| — Recettes | 6.803.630,73 F |

**Quant à l'ensemble du budget de 1979 (Budget Primitif + Budget Supplémentaire) il est en augmentation de 14,92 % par rapport au budget global de 1978.**

## DÉPENSES

En ce qui concerne les dépenses : les dépenses reportées du Compte Administratif de 1978 s'élèvent à 10.217.951,63 francs et les dépenses nouvelles à 5.899.890,56 F.

La section d'Investissement a bénéficié d'une somme de 3.922.900 F pour les dépenses nouvelles tandis qu'une somme de 1.976.990,56 F a pu être dégagée pour dépenses nouvelles de fonctionnement. Il faut noter l'importance donnée aux crédits d'entretien, notamment pour les bâtiments communaux (+ 140.000,00 F) et la voirie communale (+ 200.000,00 F°.

## RECETTES

En ce qui concerne les recettes, la part la plus importante provient de l'excédent global reporté du Compte Administratif de 1978 : 5.723.173,94 F. A cet excédent s'ajoutent les recettes non encore encaissées de 1978, mais reportées en 1979 : 8.657.096,50 francs.

Les recettes nouvelles interviennent pour : 1.737.571,75 F. Ce complément important de recettes résulte, d'une part, d'une attribution supplémentaire de la dotation globale de fonctionnement (taxe sur les salaires) : (+ 249.064,75 F); d'autre part, d'un complément de subvention compensatrice des exonérations pour constructions neuves (+ 568.457,00 F).

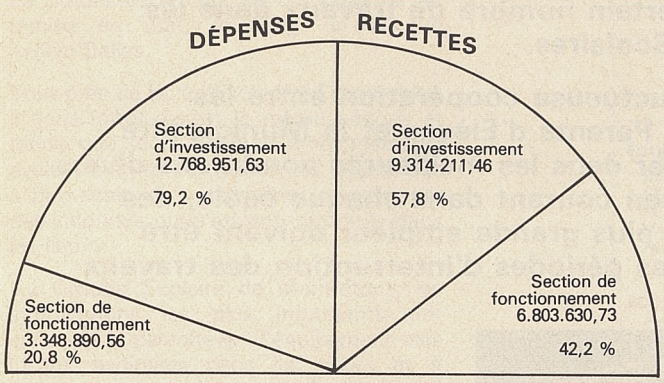


MOUVEMENTS RÉELS

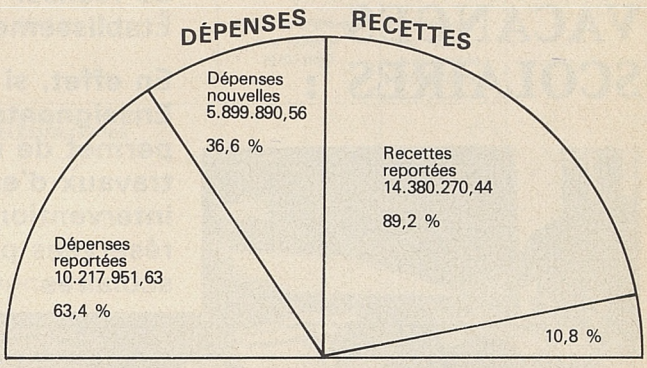


MOUVEMENTS RÉELS

# DOTATION AU PLAN D'ÉQUIPEMENT COLLECTIF

Sur la somme de 3.922.000 F affectée aux dépenses nouvelles d'équipement, une somme de 2.540.000 F a été inscrite pour compléter la tranche 1979 du Deuxième Plan d'Equipement Collectif. Le montant global de cette tranche 1979 s'élève donc à : 11.196.000 F se décomposant ainsi :

| | |
|---|---|
| Budget Primitif ..... | 8.656.000 |
| Budget Supplémentaire .. | 2.540.000 |
| Total ..... | 11.192.000 |

Cette tranche est comparable à celle inscrite en 1978 pour un montant global de 10.890.000 F dont 8.550.000 F inscrits au Budget Primitif et 2.340.000 F au Budget Supplémentaire.

| I. - DÉPENSES | Section Investissement | Section Fonctionnement | TOTAL |
|---|---|---|---|
| Reports 1978<br>Dépenses nouvelles | 8.846.051,63<br>3.922.900,00 | 1.371.900,00<br>1.976.990,56 | 10.217.951,63<br>5.899.890,56 |
| | 12.768.951,63 | 3.348.890,56 | 16.117.842,19 |
| II. - RECETTES | | | |
| Reports 1978<br>Recettes nouvelles | 9.116.361,46<br>197.850,00 | 5.263.908,98<br>1.539.721,75 | 14.380.270,44<br>1.737.571,75 |
| | 9.314.211,46 | 6.803.630,73 | 16.117.842,19 |

# VACANCES SCOLAIRES :

**Comme chaque année, les vacances d'été 1979 ont été l'occasion pour les Services Techniques de la Ville, de réaliser un certain nombre de travaux dans les Établissements Scolaires.**

**En effet, si la fructueuse coopération entre les Enseignants, les Parents d'Élèves et la Municipalité permet de réaliser dans les meilleures conditions divers travaux d'entretien courant dans chaque école, des interventions de plus grande ampleur doivent être réservées pour les périodes d'interruption des travaux scolaires.**

*Entouré de nombreux membres du Conseil Municipal et des Services Techniques Monsieur FOURCADE avait effectué une visite des Écoles de Saint-Cloud quelques jours avant la rentrée scolaire. Ici, avec Jacques JONKA sur le chantier de l'École du Centre.*

# DE GRANDS TRAVAUX RÉALISÉS DANS LES ÉCOLES

par Jacques JONKA

Maire-Adjoint
chargé des Travaux

Il est alors demandé aux entreprises un gros effort pour activer les chantiers tandis que sur une partie du délai imparti — le traditionnel mois d'août cher aux vacanciers — les effectifs des travailleurs présents sur les chantiers diminuent singulièrement et que les fournisseurs d'équipements allongent leurs délais de livraison.

Poursuivant son objectif général de modernisation des équipements communaux et tout particulièrement des Écoles, le Conseil Municipal avait accordé d'importants crédits sur les chapitres d'équipement et d'entretien.

## Économie d'énergie aux Coteaux

C'est le groupe scolaire des Coteaux qui cette année était l'objet des travaux les plus importants, c'est-à-dire la réhabilitation intérieure des classes du « bâtiment Sénard » à l'École Élémentaire : réfection des sols, peinture et aménagement des locaux.

Une autre action importante concernait cette École dans le cadre de l'action entreprise en vue de participer activement à la campagne des économies d'énergie : la pose de robinets thermostatiques sur les radiateurs des classes et de nouveaux brûleurs dans la chaufferie.

A l'École Pré-Élémentaire, l'intervention des Services Techniques se limita cette année à divers aménagements destinés à améliorer encore les conditions de vie et de travail.

Le groupe scolaire de la Fouilleuse, le plus récent de tous, était normalement exclu de la liste des travaux prévus quand un incendie malencontreux s'étant déclaré dans une classe, il fallut en pleine période de vacances, prévoir une remise en état dans les délais les plus courts.

Grâce à l'action compréhensive de la Compagnie d'Assurance, de l'architecte et des divers corps d'état, le chantier pu néanmoins être terminé à temps.

## La conformité avec les règles de sécurité

A l'École Élémentaire du Val-d'Or, on s'est attaché cette année à terminer la mise en conformité avec les règles de sécurité — dispositif d'alarme et salle de

stockage des produits inflammables — ainsi que divers aménagements intérieurs. La clôture de la cour de récréation a été remise en état, le long de la rue michel-Salles.

Tout près de là, à l'École Pré-Élémentaire, il nous fallait durant la même période et tandis que seuls quelques aménagements avaient été prévus, réparer les dégats dus à des actes de vandalisme, commis par des inconnus qui s'étaient introduits dans les lieux.

Au Groupe Scolaire de Montretout, les interventions les plus importants ont consisté à parachever l'équipement des locaux sanitaires dans les cours et à ouvrir une loge à proximité du portail d'entrée.

Dans le même bâtiment et grâce aux crédits supplémentaires qui ont pu être affectés à cette École, il a été décidé depuis lors de réaménager le logement et d'améliorer ainsi les conditions de service du ménage de gardiens.

A l'École Pré-Élémentaire divers aménagements avaient été demandés et il fut répondu en même temps qu'on réalisait un dispositif d'alarme complémentaire.

**EFFECTIFS SCOLAIRE DES ÉCOLES PUBLIQUES ET PRIVÉES DE SAINT-CLOUD - ANNÉE 1979-1980**

| ÉCOLES | Nombre d'élèves à la rentrée 1979/1980 | Différence par rapport à la rentrée 1978/1979 |
|---|---|---|
| **ÉCOLES PRÉ-ÉLÉMENTAIRES** | | |
| CENTRE | 199 | — 21 |
| COTEAUX | 210 | + 1 |
| MONTRETOUT | 277 | — 1 |
| VAL D'OR | 237 | |
| FOUILLEUSE | 66 | + 4 |
| | 989 | — 17 |
| **ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES** | | |
| CENTRE | 349 | — 10 |
| COTEAUX | 326 | — 8 |
| MONTRETOUT | 484 | — 9 |
| VAL D'OR | 406 | + 7 |
| FOUILLEUSE | 65 | + 5 |
| | 1.630 | — 15 |
| **ÉCOLES SECONDAIRES** | | |
| LYCÉE F.-SCHMITT | 1.039 | — 38 |
| CES GOUNOD | 425 | — 31 |
| CES VERHAEREN | 772 | — 18 |
| LEP SANTOS DUMONT | 412 | + 8 |
| | 2.648 | — 79 |
| **ÉCOLES PRIVÉES** | | |
| SAINT PIE X | 575 | + 25 |
| SAINT JOSEPH | 379 | — 7 |
| COURS DES COTEAUX | 73 | + 6 |
| ÉCOLE ACTIVE | 145 | + 11 |
| | 1.172 | + 35 |

*C'est le groupe scolaire des Coteaux qui cette année a fait l'objet des travaux scolaires les plus importants.*

Dans le quartier du Centre, le chantier de construction de l'École Élémentaire étant en cours, on s'est attaché avec l'active collaboration de l'architecte et des entreprises à lui maintenir un rythme satisfaisant et à réaliser durant cette période les travaux les plus bruyants.

A l'École Pré-Élémentaire — bien que celle-ci fut récente — divers travaux importants étaient nécessaires, notamment la réfection de la cour de récréation.

Après avoir fait effectuer un relevé du niveau sonore dans le réfectoire, il fut décidé de réaliser des travaux d'insonorisation, une première tranche de ceux-ci consistant à recouvrir les murs de panneaux de liège; une seconde tranche expérimentale étant à l'étude.

## Poursuivre la concertation

Comme les années passées, Monsieur le Maire tint à venir sur les lieux se rendre compte par lui-même du bon avancement des travaux afin que la rentrée — dix jours plus tard — se passe dans les meilleures conditions.

Une nouvelle année scolaire est maintenant en cours et nos enfants peuvent ainsi travailler dans des locaux confortables et pratiques.

Le souhait des élus est de voir se poursuivre la concertation avec les Enseignants et les Parents d'Élèves, afin que les inévitables petits travaux de maintenance soient au fur et à mesure signalés aux Services Techniques pour intervention rapide.

Il faudrait par ailleurs que fussent programmés pour les vacances d'été à venir (1980 et suivantes) en fonction des impératifs de rigueur budgétaire et dans le cadre du plan d'équipement, les grands travaux destinés à poursuivre l'amélioration du cadre de chacune des Écoles et la bonne conservation de ce patrimoine communal.

D'autres chantiers requièrent notre attention en réponse aux demandes des utilisateurs de nos divers bâtiments et services communaux, ils feront l'objet d'informations ultérieures à l'intention de la population clodoaldienne.

Dans tous les cas, les Services Techniques de notre Ville ont révélé leur efficacité et je les en remercie au nom de tous.

# QUI FAIT QUOI

# A LA VOIRIE ET AUX ATELIERS ?

par Nicole FAUQUENOT

Maire-Adjoint
chargée de la Qualité de la Vie

Le volume des travaux exécutés pour la Ville de Saint-Cloud représente chaque année une somme importante qui est attribuée à divers corps de métiers sous forme d'appels d'offres renouvelables tous les trois ans.

C'est ainsi que des entreprises spécialisées réalisent les travaux neufs ou d'entretien des bâtiments communaux (électricité, plomberie, ménage, chauffage, peinture, etc.). De même l'éclairage public, la voirie communale, les espaces verts, la collecte des déchets ménagers, etc., sont confiés « à l'extérieur ».

Toutes ces interventions sont planifiées au moment du vote du budget, et le déroulement et le contrôle de leur bonne exécution sont assurés par les ingénieurs des services techniques de la Ville.

Il faut cependant compléter tous ces programmes par des interventions au « coup par coup », rapides, avec un personnel installé sur place et disponible à tout moment.

Les services techniques disposent pour cela d'une soixantaine de personnes regroupées sous la responsabilité de M. RAULO, rue de Garches, pour la Voirie, et de M. FINCK, rue Ernest-Tissot, pour les Ateliers Municipaux et le Garage.

## A LA VOIRIE

*Monsieur RAULO entouré de quelques-uns de ses collaborateurs.*

**Les équipes de nettoyage** et **les cantonniers** sous la responsabilité des trois surveillants de voirie, entretiennent 50 kilomètres de voies, 150.000 m² de trottoirs, les allées des squares, les enclos et les bacs à sable réservés aux chiens, les bacs de voirie que certains Clodoaldiens distraits confondent volontiers avec des dépôts d'ordures.

A chaque manifestation électorale, sportive ou culturelle, ces équipes montent, démontent et entretiennent 250 à 300 panneaux d'affichage, posent et déposent des centaines de mètres de clôtures, transportent tables, chaises...

Durant tout l'hiver, ils sont « sur le pied de guerre » pour intervenir dans les délais les plus brefs, de jour comme de nuit, pour saler et sabler les rues, et bien souvent ils doivent procéder à l'enlèvement des affiches et graffitis divers.

**Les maçons** eux aussi, ont « toujours du travail quelque part ». On les voit construire l'abri-vélos du Val-d'Or, et les deux escaliers du Parc Marie-Bonaparte, consolider plusieurs murs de soutènement dans les squares, rejointer les pavés sur les trottoirs, confectionner des entourages de briques autour de certains arbres, sceller clôtures, arceaux, bornes, bancs sous les abribus et poteaux de signalisation.

**L'équipe de signalisation** va d'un quartier à l'autre de la Ville poser des bandes pour le passage des piétons, délimiter des places de stationnement, remplacer des panneaux de signalisation et des plaques de rues, repeindre poteaux, arceaux, bornes.

**INSPECTEUR DE VOIRIE**
François RAULO

**SURVEILLANT DES QUARTIERS**
**Val-d'Or - Fouilleuse et Montretout**
Henri LECORNE

**SURVEILLANT DES QUARTIERS**
**Centre - Coteaux et 18-Juin**
Alain CORNOUILLER

**CONTREMAITRE SURVEILLANT DES QUARTIERS**
**République Coutureau et Pasteur-Magenta**
Louis CHERRUAU

**Cantonniers**
Ahmed ABBOUD
Bélaïd AMRANE
Mohand DAHMOUH
Foudil MEHENNI
Roland GUERNIER
Ahmed KELLOUT
Jean LEFEBVRE
Amar YAZAC

**Cantonniers**
Saïd AMRANE
Mohamed ALILI
Amar CHELGUI
Fernand COCU
Didier GOUTELLE
Saïd HADJ
Ramdane SAIDI
Abdeslam TOUAITIA
Jacques VIAL
Belkacem LARBES

**Cantonniers**
Saïd BOURAHLA
Salha LAIDI
Abderrahmane MEKADEM
Rabah NEGGAZ
Christian VIAL
Amar YAKOUBI

**TRAVAUX DIVERS**
Guy CLAIN
Jovanni SCREMIN

**TRAVAUX DE NETTOYAGE**

**BALAYAGE MÉCANIQUE**
LAURAC
André DUHAMEL

Henri CHARPENTIER
Robert DECOURTI
Mohamed LOUNAS

**TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE**

**ÉQUIPE VOLANTE D'ENTRETIEN**
Raymond PRERE
Sadi BOUKAZIT

**MAÇONS**
Roger CARPENTIER
François QUERUEL
Ali MEKADEM

**ÉQUIPE DE SIGNALISATION**
André CARRE
Pierre BERTHE
Brahim MEKADEM

**REMPLAÇANTS**
René GRETEAU (Gardien Cimetière)
André NATAN (Parcmètres)
Ahmed KACER (Balayeurs)

# AUX ATELIERS MUNICIPAUX

Les travaux sont toujours aussi urgents qu'à la Voirie ; on devrait avoir exécuté hier ce que l'on vous demande aujourd'hui !

**L'équipe d'entretien** polyvalente effectue les diverses « petites réparations » de tous les corps d'état dans les bâtiments scolaires et communaux.

**Les menuisiers** fabriquent des casiers, des meubles, des coffres, « rafistolent » tables et chaises, posent des étagères, fixent des armoires...

**Les peintres** sont toujours sollicités pour les travaux d'entretien, la remise en état de certains bâtiments, la confection de panneaux.

*De gauche à droite sur la photo : Nicole FAUQUENOT, Jean-Pierre FOURCADE et Jacques JONKA, lors de la visite des ateliers du mois d'octobre.*

**Les chauffeurs** assurent les divers transports, que ce soit les autocars, les camions, la balayeuse.

Précisons à cette occasion que les transports scolaires occupent la plus grande partie de leur temps, en moyenne 20.000 km/an pour le ramassage, et 12.000 km pour les sorties.

Ils disposent notamment de :

- Car N° 3 Saviem : 45 adultes ou 62 enfants + 3 adultes.
- Car N° 2 Citroën : 29 adultes ou 37 enfants + 3 adultes.
- Car N° 1 Citroën : 29 adultes ou 37 enfants + 3 adultes.
- Car N° 4 Berliet : 38 adultes ou 50 enfants + 3 adultes.
- Peugeot : 14 adultes ou 12 enfants + 2 adultes.

*Les chauffeurs de cars : vingt mille kilomètres par an pour le ramassage scolaire.*

**Les serruriers** confectionnent pratiquement toutes les clôtures posées dans la Ville, et assurent l'entretien de tout ce qui s'appelle serrurerie.

**Le mécanicien** assure l'entretien courant des véhicules de la Ville.

En conclusion, l'ensemble de ce personnel dont les tâches sont variées, forme une seule et même équipe, toujours prête à intervenir à toute sollicitation.

*Jean-Pierre FOURCADE montra un vif intérêt aux explications qui lui étaient données.*

**ATELIERS - GARAGE MUNICIPAUX**

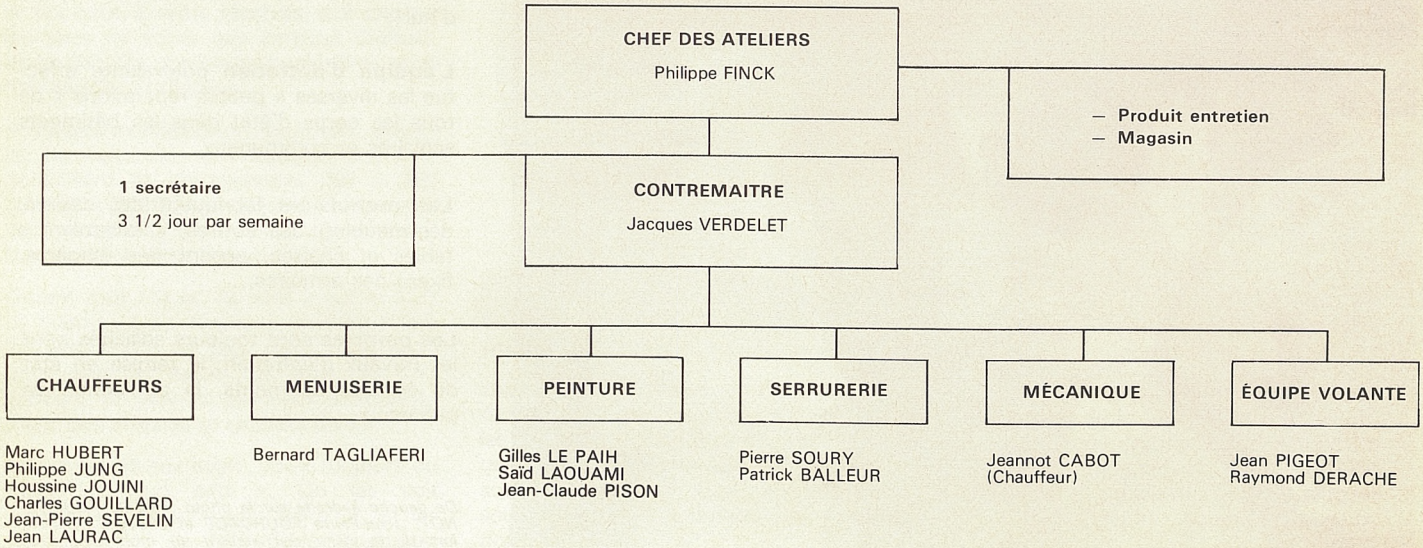

# TRAVAUX DE VOIRIE 1979

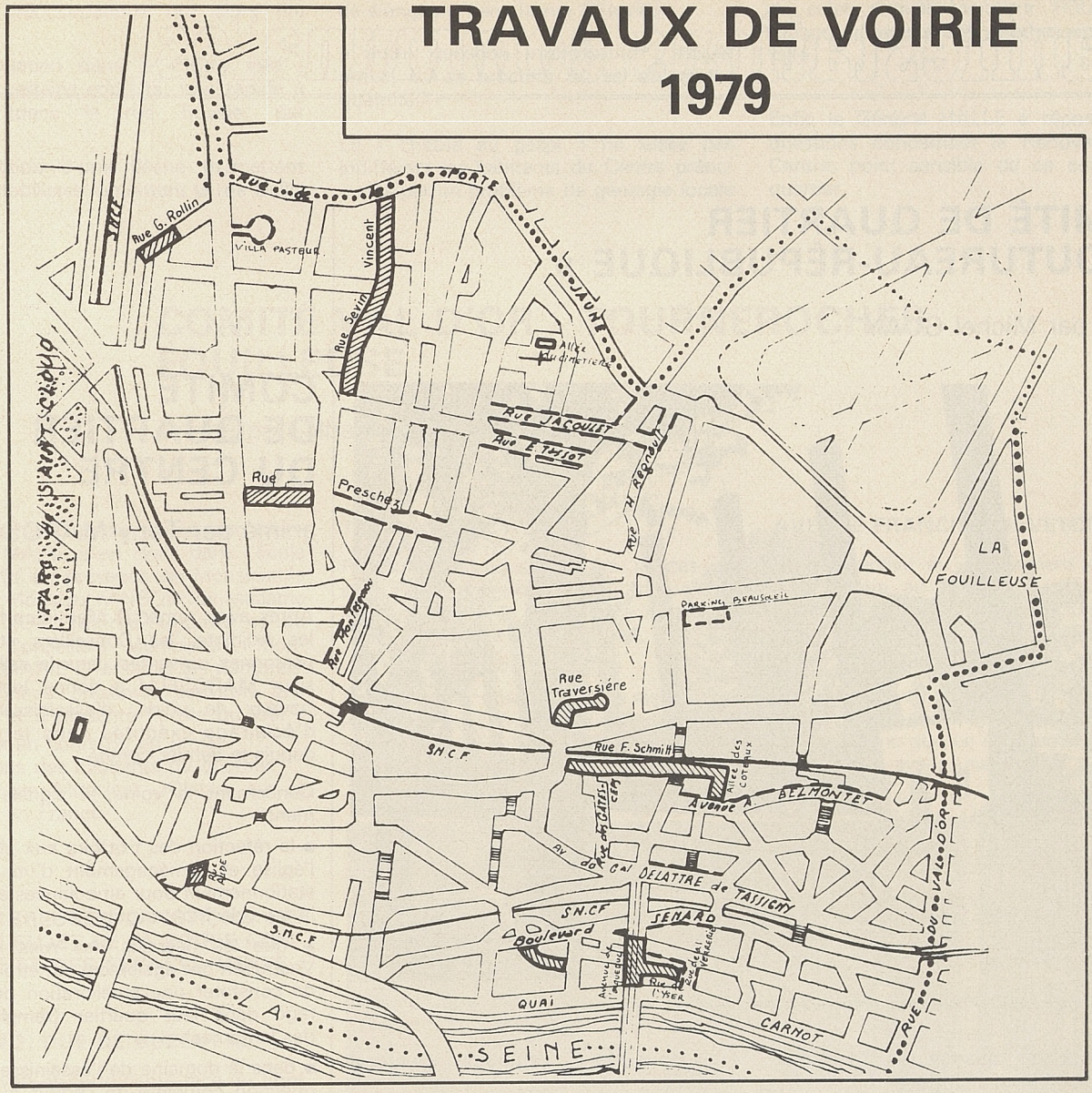


| RÉFECTIONS COMPLÈTES | Montant des travaux | RÉFECTIONS DE TROTTOIRS | Montant des travaux |
|---|---|---|---|
| * Rue Gaston-Rollin (partiel) | 130.000 francs | Avenue Bernard-Palissy (partiel) | 50.000 francs |
| Rue Sévin-Vincent | 600.000 francs | Rue Preschez (partie haute) | 55.000 francs |
| Allée du Cimetière | 100.000 francs | * Rue Jacoulet - rue Henri-Régnault (1/3) | 65.000 francs |
| Rue Preschez (partie basse) | 180.000 francs | * Rue de Montesquiou | 60.000 francs |
| * Rue de l'Yser et rue de l'Aqueduc | 460.000 francs | Rue Ernest-Tissot | 50.000 francs |
| Rue Florent-Schmitt | 150.000 francs | * Avenue Alfred-Belmontet | 120.000 francs |
| Allée des Coteaux | 100.000 francs | * Parking Beausoleil | 15.000 francs |
| Rue Audé | 40.000 francs | * Villa Pasteur | 10.000 francs |
| Rue Traversière | 260.000 francs | Rue de la Verrerie | 50.000 francs |
| Rue Marius-Franay | 120.000 francs | | |
| | 2.140.000 francs | | 475.000 francs |

* 4e trimestre

## COMITÉ DE QUARTIER « COUTUREAU-RÉPUBLIQUE »

animé par Michel GUAY

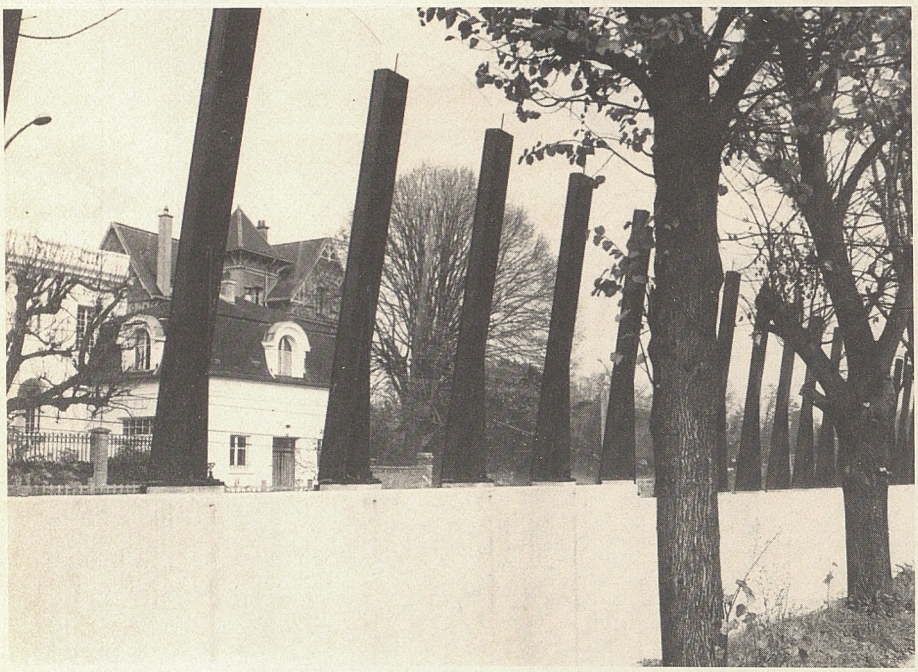

*Une question hors quartier qui méritait néanmoins d'être soulignée : le mur anti-bruit de l'autoroute.*

Le Comité de quartier « Coutureau République » s'est réuni en présence de Monsieur FOURCADE, de nombreux adjoints et conseillers municipaux.

Premier rendez-vous d'une nouvelle série de comités, il s'agissait là d'une séance inaugurale au début de laquelle, Michel GUAY fit le point des travaux réalisés depuis le mois d'avril 1979 :

- peinture des lampadaires sente du Clos
- Parc à vélos au CES Gounod
- Revêtement de la chaussée au bas de la rue Preschez
- Plantations boulevard de la République entre les rues Preschez et Verhaeren.

La réfection complète de l'éclairage de la rue Pozzo-di-Borgo est prévue au Budget Primitif 1980.

Les personnes présentes ont fait preuve de curiosité à l'égard de projets ne concernant pas forcément la zone « Coutureau - République ».

Trois questions « hors quartier » méritent ainsi d'être soulignées :

- le parking Altitude 2000 et le Centre des Impôts
- le mur anti-bruit de l'autoroute
- l'accès au Parc de Saint-Cloud.

Après l'énumération de toutes ces réalisations marquant l'amélioration constante de la qualité de la Vie dans ce quartier, Michel GUAY passa la parole à Mireille WORBE, Conseiller Municipal chargée de la Vie Culturelle et de l'animation sportive, qui présenta le programme du Festival d'Automne.

Des questions posées, il résulte que dans ce quartier sans grand problème, les questions posées et les suggestions présentées se sont orientées essentiellement sur l'amélioration de la circulation et des transports.

## COMITÉ DE QUARTIER DU CENTRE

animé par Tony MAROSELLI

Après avoir remercié Messieurs le Maire, les Adjoints, les Conseillers et les 60 personnes présentes dans la salle, Monsieur MAROSELLI a donné lecture des travaux de voirie, d'assainissement et d'éclairage exécutés dans le quartier depuis le dernier comité.

Concernant la voirie, il signale notamment :

- la réfection des trottoirs aux abords de l'église et l'aménagement d'un parc de stationnement pour ambulances et taxis à la gare de Montretout.
- que les riverains des rues Audé et Vauguyon ont également dû être heureux de constater une amélioration de l'éclairage dans leur quartier (remplacement des lanternes).
- dans le domaine de l'assainissement, la réfection complète de l'égout qui rejoint la rue des Ecoles à la rue Royale.

**Une image normale pour soixante-deux familles :**

Point important de ce compte rendu : après décision du Conseil Municipal une antenne de télévision collective sera posée sur le bâtiment communal de la rue des Écoles. Une « enveloppe » de cinquante mille francs, votée au Budget supplémentaire permettra ainsi aux soixante deux familles des rues de Nogent et d'Orléans de recevoir correctement les émissions que l'implantation des bureaux de la Colline rendaient impossible.

Monsieur MAROSELLI a donné ensuite la parole au public.

Diverses préoccupations ont alors été évoquées :

- la circulation dans le centre ville : difficile à certains endroits, trop rapide à d'autres (dans la rue Royale, par exemple)
- l'adjonction d'une flèche permettant aux automobilistes remontant la rue Dailly de s'engager dans la rue Chevrillon
- autre question intéressante : l'hiver arrive, où se procurer du sel en grosse quantité ?

La « chasse au gaspi » ne laisse pas indifférent les habitants du Centre préoccupés par un problème de géologie locale au sujet duquel Monsieur FOURCADE répond qu'une étude géothermique sera faite.

Enfin le Général HALLE a répondu aux questions concernant la Rénovation du Centre, point sensible de ce comité de quartier.

# COMITÉ VAL D'OR - TOURNEROCHES FOUILLEUSE

animé par Albert LEYMARIE

Le Comité de Quartier animé par Monsieur LEYMARIE s'est réuni dans l'École du Val d'Or en présence de Monsieur le Maire, de Monsieur VINSON, de Madame FAUQUENOT, Maires-Adjoints et de plusieurs Conseillers Municipaux. Monsieur LEYMARIE a remercié les nombreuses personnes présentes (environ une centaine) et a présenté l'ordre du jour :

- Travaux en cours ou en projet
- Questions des habitants du quartier
- Exposé de Monsieur JOULIA sur la Justice en France

## DE NOMBREUSES QUESTIONS POSÉES AU SUJET DE LA VOIRIE COMMUNALE ET DES ESPACES VERTS :

### TERRAIN 2, RUE DE BUZENVAL

L'espace vert en forte pente face au Pont des Trois-Pierrots semble dangereux dans la mesure où la terre peut glisser sur la voie publique en cas de pluie.

Monsieur le Maire souligne qu'il s'agit d'un terrain privé et que les propriétaires vont prévoir des plantations pour stabiliser le sol. En cas d'inefficacité d'autres mesures seront demandés aux propriétaires.

### PARC MARIE-BONAPARTE

Les habitants de la résidence Séverine remercient la Municipalité pour l'aménagement très réussie du Parc Marie-Bonaparte. Monsieur le Maire précise qu'il reste à effectuer les plantations, et Madame FAUQUENOT à son tour remercie les co-propriétaires de la résidence qui ont accepté d'échanger l'emplacement de leurs parkings.

### TERRAIN DE L'AVRE

Plusieurs questions ont été posées au sujet de cette aire de jeux qui, rappelons-le, appartient à la Ville de Paris et dont Saint-Cloud n'est que locataire :

De toutes ces observations, il résulte que le terrain de l'Avre est particulièrement apprécié mais qu'il faudrait prendre des mesures pour mieux le surveiller.

### AVENUE FRANCIS-CHAVETON

La perspective du doublement de cette voie prévue au Plan d'Occupation des Sols inquiète les nouveaux habitants de la Fouilleuse.

Monsieur le Maire précise qu'il n'y a pas d'urgence et qu'aucun crédit n'est prévu à court terme au budget du département. Il pense donc que ce doublement n'interviendra pas avant une dizaine d'années.

*Le Parc Marie-Bonaparte a su rallier les suffrages de tous.*

## ÉLARGISSEMENT DE LA RUE DU CAMP-CANADIEN

Certains riverains contestent l'opportunité de ce projet. Monsieur FOURCADE rappelle que cet élargissement est prévu au Plan d'Occupation des Sols. L'objet de la révision est précisément de réduire l'emprise initiale.

## STATIONNEMENT RUE DU MONT-VALÉRIEN

Une large discussion s'instaure qui complète les avis déjà émis au cours de la réunion du comité de liaison Commerçants-Consommateurs, et à l'issue de laquelle, le Comité de Quartier propose au Conseil Municipal de laisser le stationnement libre à titre d'essai jusqu'à la prochaine réunion.

## RUE MICHEL SALLES

Un débat s'instaure sur la circulation rue Michel-Salles entre le boulevard de la République et la rue du Camp-Canadien. Ce tronçon supporte en effet une forte circulation de déviation dans le sens rue du Camp-Canadien / boulevard de la République. Monsieur FOURCADE propose :

- l'interdiction de toute circulation dans cette voie
- la mise en sens unique dans le sens boulevard de la République / rue du Camp-Canadien avec possibilité de stationnement bi-latéral.

*Stationnement libre au bout de la rue du Mont-Valérien : un essai à tenter.*

## SITUATION DU QUARTIER DE FOUILLEUSE

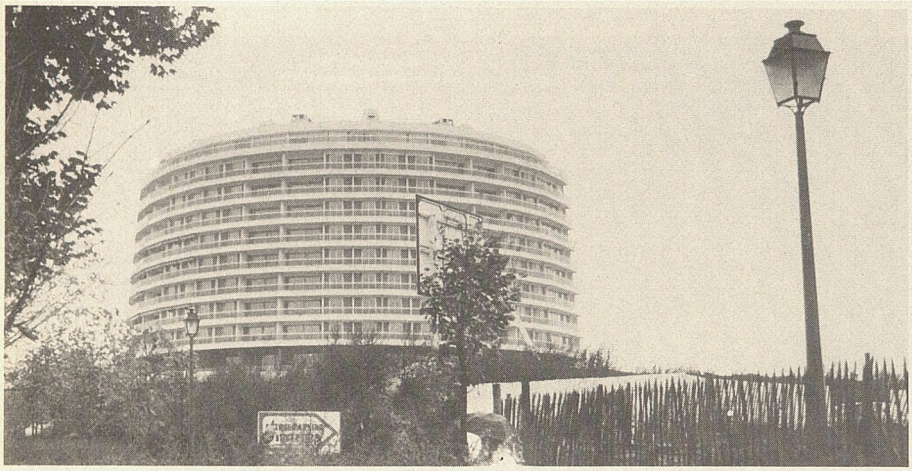

*Le quartier de Fouilleuse, vu de l'allée Francis-Chaveton.*

Les habitants du quartier de fouilleuse se plaignent de son état déplorable (terrain vague, dépotoir d'ordures, terrain de prédilection pour le moto-cross, etc.) et du manque de terrain de jeux.

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Municipal a réalisé tous les équipements collectifs prévus dans cette ZAC dont le programme a été adopté avant 1971.

Mais les promoteurs n'ont construit qu'une seule des trois tours initialement prévues. Ils veulent modifier le règlement de la ZAC en remplaçant les deux autres tours par des immeubles plus bas.

La modification de la ZAC est soumise à l'approbation du Conseil Municipal qui imposera aux promoteurs :

- la création de logements sociaux supplémentaires soit pour des familles soit pour les personnes âgées.
- la limitation de la hauteur aux normes prévues au Plan d'Occupation des Sols révisé soit rez-de-chaussée + 6 étages.

Par ailleurs, une surveillance, accrue par des rondes de Police sera demandée pour ce quartier.

## LIGNE D'AUTOBUS 244

Cette nouvelle ligne créée par la R.A.T.P. pour desservir la Porte Maillot et la Porte d'Auteuil est intéressante pour les Clodoaldiens. Son maintien et sa prolongation vers Saint-Cloud et Garches seront fonction d'un accroissement de la fréquentation.

## EXPOSÉ DE MONSIEUR JOULIA

Monsieur LEYMARIE présente Monsieur JOULIA, ancien Magistrat, qui a bien voulu accepter d'apporter des précisions sur le fonctionnement de la justice en France.

Au cours d'un exposé bref et précis, Monsieur JOULIA indique quel est le cheminement d'une plainte déposée au Commissariat de Police, et donne une définition très claire des différentes fonctions de la Justice :

— le Parquet,
— le Juge d'Instruction,
— le Tribunal.

L'exposé de Monsieur JOULIA a le mérite d'expliquer les raisons de la lenteur apparente de la Justice. A tous les niveaux les magistrats ont, en effet pour souci à la fois de partager les citoyens et d'apporter des garantiers aux justiciables.

C'est sur cet exposé intéressant et qui a paru trop bref aux personnes présentes que Monsieur LEYMARIE a clos le Comité de Quartier « Val d'Or Tourneroches Fouilleuse ».

# COMMISSIONS EXTRA-MUNICIPALES D'URBANISME

**Les ordres du jour des deux Commissions Extra-Municipales d'Urbanisme comportaient d'importants projets que le rapporteur, Joël LEFORT des YLOUSES expose ci-après, chronologiquement, de façon très détaillée.**

La Première Commission Extra-Municipale d'Urbanisme s'est réunie sous la présidence de Monsieur CUNY, en présence de Messieurs VOIZARD et LEFORT des YLOUSES, Conseillers Municipaux, avec comme ordre du jour :

— Examen d'un projet de modification concernant la ZAC Fouilleuse.

— Examen de divers projets d'implantation de HLM sur les terrains acquis par la Ville sis à l'angle des rues Sévin-Vincent, Lelégard (terrain « Cartigny ») et 154, rue des Tennerolles - 54, rue de la Porte-Jaune (terrain « de la Tour du Pin »).

## ZAC FOUILLEUSE

Monsieur CUNY rappelle qu'un plan d'aménagement de cette zone a été approuvé il y a quelques années et partiellement réalisé (HLM, École, Gymnase...).

Il reste à construire deux tours. Cependant, le promoteur considère que le plan primitif ne répond plus entièrement aux besoins et aspirations de la clientèle potentielle d'aujourd'hui et demande à le rediscuter avec la Municipalité. Faute d'accord, le projet original serait maintenu.

Les représentants de la société promotrice présentent un plan modifié qui ne comporterait plus la construction de nouvelles tours et serait à leurs yeux, de ce fait, davantage à l'échelle humaine.

La Ville a fait savoir que, sous réserve de l'accord du Conseil Municipal après consultation de la Commission Extra Municipale de l'Urbanisme, elle ne s'opposerait pas à la prise en considération du nouveau projet sous réserve que la construction de 30 logements sociaux supplémentaires soit entreprise.

Quelques chiffres :

— nombre de logements : 696 au lieu de 679 initialement prévus dont 485 en accession à la propriété (dont 163 déjà réalisés) au lieu de 499 ; 56 logements éducatifs déjà réalisés au lieu de 55 ; 155 HLM (dont 125 déjà réalisés) au lieu de 125.

— les programmes bureaux (7.600 m²), commerces (800 m²), équipements scolaires (16 classes), équipements sportifs (1 gymnase), équipement social (1 square public et une halte garderie) ne seraient pas modifiés.

— 892 places de parking seraient réalisées (dont 266 déjà créées) au lieu de 928.

Si la convention de ZAC est soumise à modification, une enquête publique sera ouverte et l'approbation des co-propriétaires actuels devra être recueilli.

*La rue des Tennerolles : voir la seconde séance de la Commission Extra-Municipale d'Urbanisme (second paragraphe).*

La maquette et les plans présentés par la société promotrice n'appellent pas d'objections particulières de la Commission qui souhaiterait cependant obtenir le moment venu quelques précisions sur l'implantation des logements sociaux supplémentaires projetée. Au cours de la discussion, les délégués du Conseil Syndical de la résidence, venus en observateurs, ont pu souligner qu'ils étaient satisfaits de leur acquisition.

*

### IMPLANTATION SUR LES TERRAINS « CARTIGNY » ET « LA TOUR DU PIN »

La Ville a récemment acquis deux terrains en vue principalement de reloger les personnes qui devront quitter la rue de la Porte-Jaune quand cette voie sera élargie et qui le désireraient. Les implantations seront bien entendu conformes au Plan d'Occupation des Sols.

Trois organismes ont présenté quatre esquisses : le LOGEMENT FRANÇAIS (une), l'Office HLM de Meudon (deux), et l'Office Public HLM du département (une).

La Commission juge mal aisé d'émettre un avis sur de simples ébauches. Une discussion s'engage sur le fait de savoir s'il vaut mieux retenir un schéma « habitations individuelles » ou un schéma « habitations collectives ». Les pavillons sont souvent préférés, bien que leur entretien soit plus onéreux. Une légère préférence se dessine au sein de la Commission en faveur de l'un des projets de l'Office d'HLM de Meudon.

# COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE D'URBANISME

## séance du mois d'octobre

Ordre du jour : **Résultat de l'enquête sur le Plan d'Occupation des Sols.**

La Commission prend connaissance de l'avis en date du 22 août 1979 de Monsieur MELIN, Commissaire Enquêteur sur les observations et critiques présentées au cours de l'enquête.

Les principaux points abordés sont les suivants :

### SUPPRESSION DU PARKING PRÉVU RUE DES ÉCOLES, RUE ROYALE

La suppression de cette réserve de 1.415 m² est de nature à permettre le stationnement d'une cinquantaine de voitures est demandée par les résidents du secteur considéré. Le Commissaire Enquêteur est favorable à cette suppression qui n'appelle pas d'objections de la part de la Ville et de la Commission.

### AUGMENTATION DU C.O.S. POUR FAVORISER LA CRÉATION DE COMMERCES ET D'ACTIVITÉS DANS CERTAINES ZONES

L'enquête a montré à nouveau que le problème inquiétait vivement un grand nombre de Clodoaldiens craignant une densification de constructions plus forte au détriment des espaces verts actuels. Partageant ces inquiétudes, le Commissaire préconise le maintien des COS actuels en zone UC (zone d'habitat collectif semi-dense) et UD (zone d'habitat peu dense) et estime que la zone UA (zone dense d'habitat, de services et d'activités) devrait être limité à la section comprise entre l'avenue du Maréchal-Foch et la rue des Tennerolles. Après échanges de vues, la Commission se rallie, sur propositions de Monsieur CUNY, à une solution de compromis prenant en compte les préoccupations du Commissaire et de la population intéressée mais aussi la nécessité de favoriser l'implantation de nouveaux commerces à Saint-Cloud : le C.O.S. de 0,40 serait maintenu pour la zone UD, en zone UC le C.O.S. « activité-commerce » serait de 1 et le COS « habitation bureaux de 0,70 ; enfin, la zone UA serait restreinte à la partie comprise entre l'avenue du Maréchal-Foch et la rue Preschez.

### PROTESTATION CONTRE LE PROJET D'EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE DU CENTRE SUR UNE SUPERFICIE DE 2.860 m²

Le Commissaire, la Ville et la Commission sont d'accord sur cette suppression.

### DEMANDE DE SUPRESSION DE LA SERVITUDE « NON ALTIUS TOLLENDI » GREVANT LE TERRAIN DE L'HOPITAL

Avis favorable ici encore.

### OBSERVATIONS DE LA VILLE DE SAINT-CLOUD SUR LE PLAN D'OCCUPATION DES SOLS SOUMIS A L'ENQUÊTE

Outre quelques modifications de détail à caractère technique, ou formel, la Ville fait observer :

- que l'implantation de commerces dans la zone UG (zone d'activité artisanale et industrielle) n'est pas conforme à la vocation de cette zone et qu'il serait donc opportun d'interdir les bâtiments à usage de commerces, à l'exception des garages dont le caractère artisanal l'emporte sur le caractère commercial.
- qu'un examen précis de l'état des lieux amène à proposer le classement en zone UA de l'îlot compris entre le quai Carnot, l'avenue de Longchamp, l'avenue Bernard-Palissy et la rue des Viris, et en zone UFb (zone à vocation d'industrie, d'entrepôts et d'activités tertiaires) le terrain compris entre le quai Carnot, la rue des Viris, l'avenue Bernard-Palissy et la rue de la Verrerie, à l'exception de la réserve 104 (parking avenue Bernard-Palissy).
- que le COS habitation pour la zone UA, trop faible devrait être porté à 0,7.

Ces observations n'appellent pas de remarques particulières de la part de la Commission.

Joël LEFORT des YLOUSES
*Rapporteur.*

# Dix mille spectateurs au Festival d'Automne : Une manifestation qui prend de l'ampleur

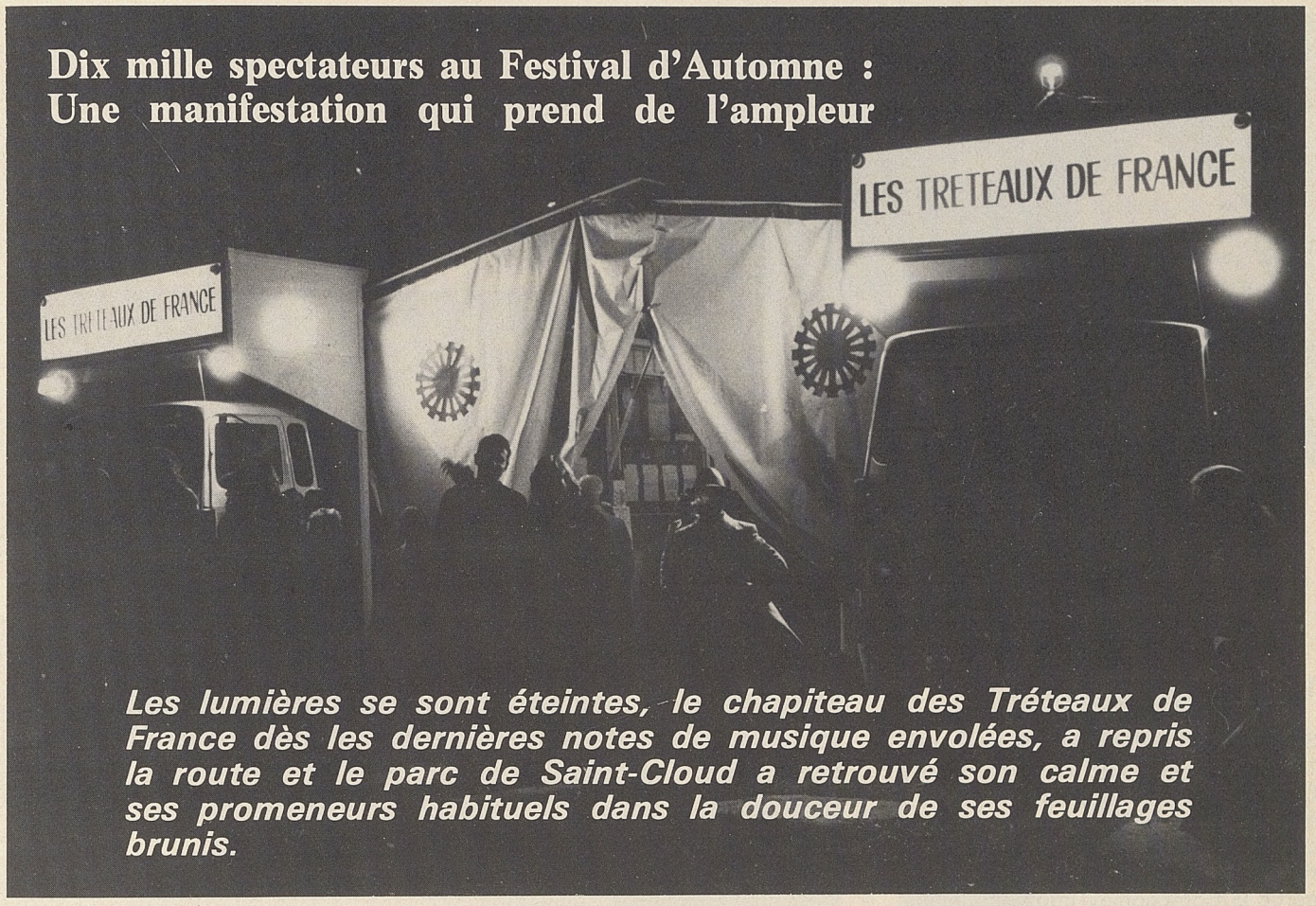


***Les lumières se sont éteintes, le chapiteau des Tréteaux de France dès les dernières notes de musique envolées, a repris la route et le parc de Saint-Cloud a retrouvé son calme et ses promeneurs habituels dans la douceur de ses feuillages brunis.***

Le Festival d'Automne 1979 a été marqué plus encore que la Semaine Culturelle 1978, par une double orientation : des grands spectacles et des manifestations organisés ou exécutés par des Associations Clodoaldiennes dont certaines sont parvenues à des réalisations de grande qualité faisant honneur à l'ensemble du Festival.

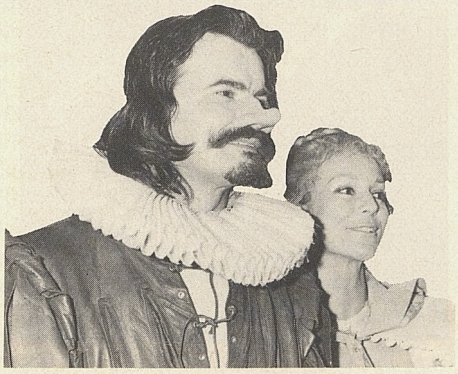

Photo Didier JACOB

**28 septembre - 3 et 6 octobre**

Photo Didier JACOB

*Jean-Claude DROUOT, merveilleux Cyrano entouré de tous ses compagnons.*

*Cyrano de Bergerac* créé par la troupe de Jean DANET (véritable gageure qu'un spectacle aussi long sous un chapiteau itinérant) fut une soirée mémorable : mise en scène ingénieuse et raffinée, costumes qui évoquaient des tableaux de l'École Flamande et surtout un Jean-Claude DROUOT bouleversant, convainquant dans tous les registres, « Plus Cyrano que Cyrano lui-même ».

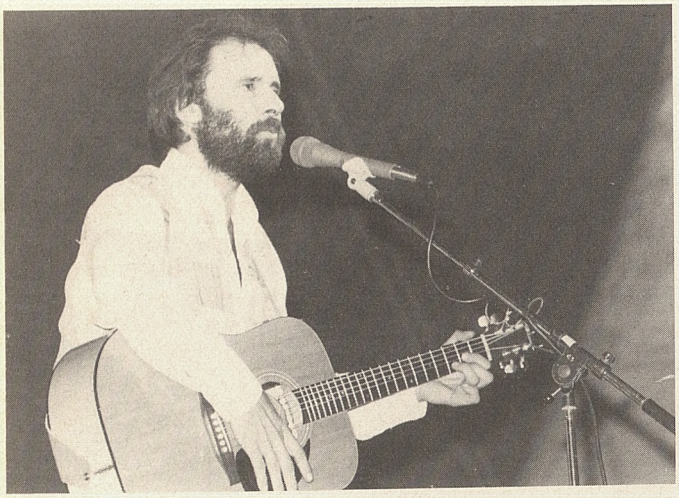

*Maxime Le FORESTIER a su enthousiasmer son public.*
*Photo ci-contre, de gauche à droite : Madame VENTURA et Monsieur Lino VENTURA, Madame FOURCADE et Monsieur Jean-Pierre FOURCADE.*

## 29 septembre

Pour le Gala Perce-Neige au profit de l'enfance inadaptée présidé par Lino VENTURA, il y avait plus de candidats que de places sous le chapiteau. Isabelle MAYEREAU en première partie nous a donné un échantillon de chansons tendres ou impertinentes. Maxime Le FORESTIER a chanté BRASSENS, marquant ainsi son désir de faire de ce récital un moment d'amitié.

## 1er octobre

Soirée « Off » insolite que celle du 1er octobre où une troupe de jeunes Clodoaldiens, la Compagnie « plus ni moins », nous a présenté le « petit chapeau rond rouge » dans un rythme endiablé alors qu'en seconde partie la Compagnie Timothée LAINE dans « Peinture sur bois » d'Ingmar BERGMAN nous faisait participer à leur recherche vocale et gestuelle dans l'expression théâtrale, dans une danse en rond d'être déchirés par des questions sans réponse.

## 3 octobre

Comment parler du merveilleux conteur qu'est Alain DECAUX ? « Arts et Loisirs de Saint-Cloud », s'écartant de ses conférences hebdomadaires traitant surtout de l'art pictural, lui avait demandé de parler de « Beaumarchais l'innombrable » : passionné, fin, spirituel, il nous dévoila les mille facettes du père de *Figaro*, redonnant vie à ce véritable personnage de western.

## 2 octobre

Très familiale soirée, très Clodoaldienne fut celle consacrée aux Petits Chanteurs à la Croix de Bois.

Tels on les attendaient, tels ils sont venus, trente-cinq garçons de 9 à 13 ans, en aube blanche pour la première partie consacrée à la musique sacrée, en uniforme bleu pour les chants profanes.

Un seul regret : beaucoup de familles, et d'enfants fréquentant le Conservatoire de Musique, désireuses d'avoir un petit chanteur à dîner chez elles n'ont pu être satisfaites.

*Alain DECAUX, fin, passionné, spirituel : un merveilleux conteur.*

## 4 octobre

Claude NOUGARO et ses amis étaient là dans la chaude ambiance créée par un des meilleurs orchestres de jazz de Paris. Tout était dit déjà sur la voix chaude et tourmentée d'un NOUGARO maître de son art qui chante toutes les passions pour un public jeune et enthousiaste.

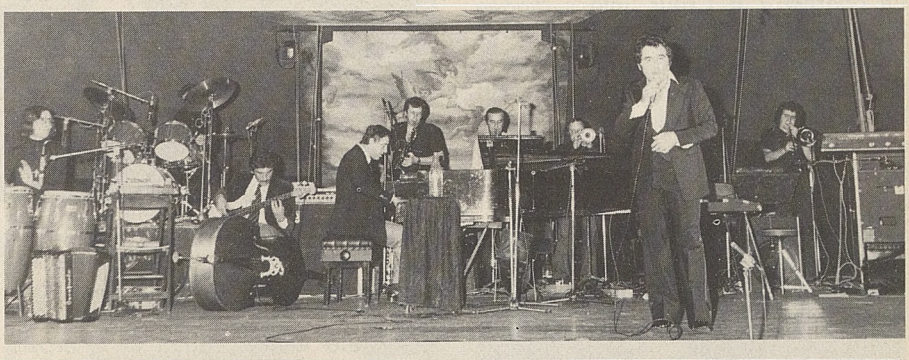

**5 octobre**

Et c'est un hymne à l'amour et à la poésie que les marionnettes d'Yves VEDRENNE ont proposé aux deux mille deux cents enfants de Saint-Cloud.

La naissance du Bébé, d'après le livre de Fran MANUSHKIN, était le thème choisi puisque 1979 est l'année de l'enfance. Ce sujet difficile a été traité avec toute la délicatesse, l'intelligence et la sensibilité souhaitées.

Photos Didier JACOB

## 5 octobre

Les danseurs Étoiles de l'Opéra de Paris sont synonymes de perfection dans l'art chorégraphique. Deux grands moments « la Petite Sirène » : la grâce évanescente de Noella PONTOIS et la superbe maîtrise de Cyril ATANASSOF et « Cantadaggio » où Claude de VULPIAN et Georges PILETTA ont donné le meilleur d'eux-mêmes dans une petite merveille de grâce et d'intelligence.

Dans les deux morceaux de mimographie la Compagnie MAGENIA nous fit un clin d'œil durant cette soirée consacrée au rêve et à la beauté.

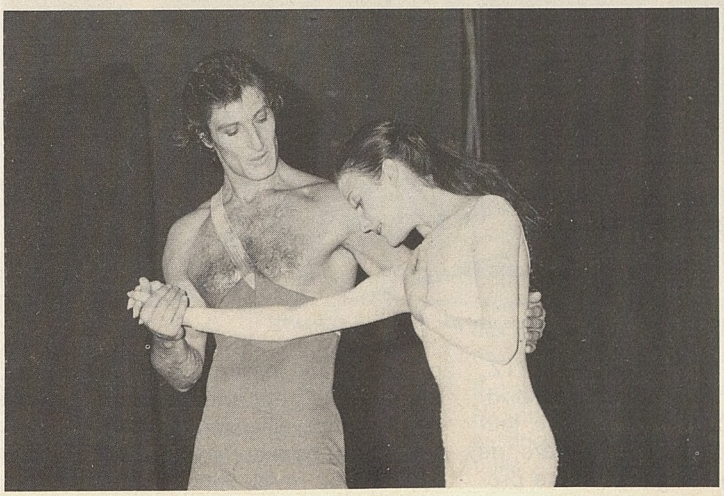

*Cyrille ATANASSOF et Noella PONTOIS.*

## 7 octobre

C'était la première fois qu'une messe était célébrée en Français sous le chapiteau des Tréteaux de France. Messe concélébrée par l'aumônier national des artistes, le père LENDGER, et le Père MERCIER, Curé de Saint-Cloud.

La chorale « A Cœur Joie » dirigée par Françoise DEHAN, Monsieur DANET disant un texte de Claudel sur la Vierge, la distribution de pain bénit par les Scouts, retour d'une ancienne tradition, contribuaient à l'animation d'une messe très recueillie.

Dans une atmosphère de musique de fêtes, Monsieur POLGAR, organiste des Églises de Saint-Cloud, sa chorale et son ensemble instrumental ont interprété Vivaldi, Bach et Charpentier. Ils surent nous montrer qu'ils pouvaient prendre place dans ce festival aux côtés des grands du spectacle parisien.

*Une messe durant laquelle Jean DANET récita Claudel et où l'on assista au retour d'une vieille tradition la distribution du pain béni.*

Les habitants de Saint-Cloud ont eu également l'occasion par deux fois de connaître leur cadre de vie.

Les Amis de Saint-Cloud organisèrent une promenade commentée des superbes jardins de la rue du Mont-Valérien, centre de protection de la nature et dont le Docteur DEBAT fait don en partie à la Ville : cela nous a donné une idée de ce qu'était notre ville au début du siècle.

*Succès considérable pour la visite du Parc commentée par Monsieur SCHMITZ.*

A l'initiative de Monsieur SCHMITZ, Conservateur du Parc de Saint-Cloud, et de Madame SCHMITZ et de leur association « Les Amis du Parc de Saint-Cloud », fut organisée une promenade dans le parc, une visite commentée du petit musée et la vision de ses merveilleuses cascades : ce fut pour beaucoup de nos concitoyens une révélation.

**Allier le travail des grands professionnels du spectacle à celui des associations de la Ville, faire connaître ce dernier et peut être donner à certains envie d'y participer tel était le but de ce Festival d'Automne. Il aura réuni une dizaine de milliers de spectateurs. Le Préfet et le Sous-Préfet du département, les maires des Villes voisines, de nombreuses personnalités du monde des Arts et des Lettres sont venus dans cette série de manifestations où le souci de qualité dominait dans les registres les plus divers.**

Mireille WORBE
*Conseiller Municipal*
*Chargée de l'Animation*
*Culturelle et Sportive.*

## VERNISSAGE AU SALON DE SAINT-CLOUD « FORMATS INSOLITES »

*Sur la photo de gauche à droite : le peintre Claude MARÉCHAL et Monsieur Jean-Pierre FOURCADE.*

Avec quarante-neuf exposants — de Marie Francine ADAM-OPENO à Francine WICKHAM, en passant par Claude MARECHAL, son Président et le célèbre PIEM — qui ont tous su exploiter avec beaucoup d'imagination et de talent le thème « Formats Insolites », le Salon des Beaux Arts de Saint-Cloud s'est ouvert jeudi dernier au Musée Culturel International (Fondation Charles Oulmont), sous la présidence d'honneur de Monsieur Jean-Pierre FOURCADE, Sénateur Maire de Saint-Cloud, aux côtés de Monsieur Bernard MAILFAIT, Sous-Préfet de Boulogne, et de nombreux élus locaux et départementaux dont Monsieur Jacques BAUMEL, Député Maire de Rueil-Malmaison, Président du Conseil Général des Hauts-de-Seine.

Des personnalités du monde artistique et des amis étaient venus encourager Claude MARÉCHAL dans sa nouvelle mission : les peintres MANESSIER et Elvire JAN ; l'écrivain Camille BOURNIQUEL ; Henri CHAPIER, Direction de l'audio-visuel à la Ville de Paris ; le collectionneur Pierre BOURUT ; René DROUIN et Madame KAGANOVITCH, Directeurs de galerie ;

## PHOTO CINÉ CLUB DE SAINT-CLOUD

Photographes amateurs de Saint-Cloud exploitez votre goût artistique dans notre ville.

Le « PHOTO-CLUB DE SAINT-CLOUD » vous invite à réaliser pendant l'année 1980 des photos (diapositives) sur le thème :

**« LES QUATRE SAISONS A SAINT-CLOUD »**

Participation gratuite - récompense offerte aux réalisateurs des meilleures photos.

**Pour tous renseignements entrez en relation avec le « PHOTO-CLUB DE SAINT-CLOUD » du lundi au jeudi inclus de 14 h à 17 h - tél. 916.30.87 ou rendez-vous à l'une des premières réunions 1980 ci-après :**

**10 et 24 janvier - 7 et 21 février - 13 et 27 mars - 10 et 24 avril - Salle de réunion : M.J.C., 7, rue Sevin-Vincent de 21 h à 23 h.**

## DISPARITION DE L'UN DES « 3 MARGONI »

L'année passée la Galerie « LEFOR OPENO » exposait « LES 3 MARGONI ». L'un d'eux nous a quitté cet été alors qu'il peignait dans son Tyrol natal, des toiles d'une grande fraîcheur. Un monde à lui où bêtes et gens vivaient en harmonie et dont il peuplait ses rues de Saint-Cloud à la manière d'Utrillo qu'il adorait, en un mot une peinture qui allait à contre-courant des modes sophistiquées.

Comme ses modèles, le Douanier ROUSSEAU, BAUCHANT et Séraphine de SENLIS il s'évadait d'un travail parfois dur en jetant sur la toile son âme vraie, poétique et pleine d'humour ; les qualités d'une peinture populaire.

Comme eux également, sa générosité était grande, que de tableaux donnés à des gens souvent incapables de comprendre cette peinture venue du cœur.

Il disparaît au moment où son nom allait rejoindre ceux de ses camarades dans le catalogue mondial des grands naïfs actuels.

Pierre Jean de MEYRARGUES.

# MÉDAILLES D'HONNEUR DU TRAVAIL

***Plusieurs dizaines de Clodoaldiens ont reçu cette année encore, le diplôme de Médaillé d'Honneur du Travail, des mains de Monsieur FOURCADE.***

***Dans notre Société, où l'éphémère prime, il est rassurant de constater qu'un nombre important d'employés fait preuve d'une grande fidélité. En effet, lors de la cérémonie du 6 octobre, quatre diplômes Échelon Grand Or (43 ans de bons et loyaux services), dix diplômes Echelon Vermeil (correspondant à 35 ans) ainsi qu'une trentaine de Médailles d'Argent (25 ans) ont été décernés.***

***Le Sénateur Maire félicita ces nouveaux diplômés et lors de l'amicale réunion qui marquait la fin de cette cérémonie passa de groupe en groupe dire un mot aimable à chacun.***

**Promotion du 13 juillet 1979**

**Or** (43 ans)

M. AUFFRAY Daniel, 29 bis, Parc de Montretout - Mme BENECH Nicole, 71, rue Sévin-Vincent - Mme BRANCA antoinette, 20, boulevard de la République - Mme BRUNET Jeanne, 21, avenue Bernard-Palissy - M. CANONNE Michel, 98, rue de la Porte-Jaune - M. CAYOT Georges, 102, rue de la Porte-Jaune - Mme DEBUT Anna, 66, quai Carnot - M. DE LUZE Eric, 11, rue du Mont-Valérien - Mlle DEMELLE Madeleine, 27, rue Dailly - M. DEROUIN Louis, 6, rue Royale - M. DILLEE Paul, 15 ter, avenue de la Pommeraie - M. DUCCESCHI Basilio, 12, avenue de la Pommeraie - M. DUVAL Julien, 90, rue de Garches - M. FALCONNET Georges, 1, rue Maurice-Ravel - M. FEVRE Claude, 67, rue Sévin-Vincent - M. FUSTIER Bernard, 40, rue du Mont-Valérien - Mme GODFRIN Jeanine, 98, rue de la Porte-Jaune - M. GOMEZ Raphaël, 51 bis, boulevard Sénard - M. JOUIN Michel, 66, quai Carnot - M. JUSOT Jacques, 22 résidence Beausoleil - M. KORMANN Aimé, 32, rue Tahère - M. LAUDET Maurice, 7, rue Marie-Bonaparte - M LEFRANÇOIS André, 98, rue de la Porte-Jaune - M. LEPINE Georges, 25, avenue Clodoald - M. LESER Jean-Claude, 10, Parc de la Bérengère - M. de MIJOLLA François, 26, Parc de la Bérengère - Mme MILLET Christiane, 92, boulevard de la République - Mme PAVIE Suzanne, 32, rue du 18-Juin - M. PARJADIS DE LARIVIERE Pierre, 175, boulevard de la République - M. PETRITCHENKO Nicolas, 29, avenue Foch - Mme PEYRON Thérèse, 38, boulevard de la République - M. POMES Salvador, 74, rue Tahère - M. PRETRE Roger, 126-132, boulevard de la République - M. VUILLEMIN Jacques, 40, rue du Mont-Valérien - Mlle WAESPE Claude, 7, avenue Maurice-Ravel.

**Vermeil** (35 ans)

M. BACQUIER René, 11, Parc de la Bérengère - M. BLESSON Marc, 21, rue Armengaud - M. CHAVENON Jean, 11, rue du Mont-Valérien - Mme DUBOIS Denyse, 124, boulevard de la République - M. GODEFROY André, 31, rue de l'Avre - M. LARRUE Henri, 2, rue du Bois-de-Boulogne - M. LUXO Armand, 8, Parc de Béarn - M. MEROUX Jacques, 6, rue du Camp-Canadien - M. RIBEREAU-GAYON François, 64, boulevard de la République - M. SERVAJEAN-HILST Robert, 18, Parc de Béarn.

**Argent** (25 ans)

Mme AGACHE Léone, 27, avenue de Suresnes - M. BRULANT Marcel, 6, rue Dailly - M. DACQUIN André, 40, rue du Mont-Valérien - M. FERT Etienne, 27, avenue de Longchamp.

# VOYAGE DU 3e AGE EN BRETAGNE TRÈS RÉUSSI

*« Mon enfant, ma sœur*
*Songe à la douceur*
*d'aller là bas, vivre ensemble ! »*

Cette « Invitation au Voyage » de Charles BAUDELAIRE s'appliquait parfaitement aux 47 anciens de Saint-Cloud que Madame BARTHELEMY, Conseiller Municipal délégué aux personnes du Troisième Age accompagnait jusqu'à l'Ile de Noirmoutier au début du mois d'octobre.

Séjour enchanteur de deux semaines durant lequel ils visitèrent la Vendée touristique, la Venise Verte avec promenade en canots à travers le marais Poitevin, Saint-Gildas (où ils dégustèrent des huîtres), Pornic.

De nombreuses soirées (spectacles, danses, folklores...) furent également organisées à l'attention de tous ces Clodoaldiens et Clodoaldiennes enthousiasmés par un séjour que tout contribuait à rendre agréable.

# UNE DÉCORATION BIEN MÉRITÉE

*« Votre modestie est mise à rude épreuve. »*

C'est ainsi que Jean-Pierre FOURCADE devait commencer son discours à l'endroit de Madame WYART, avant de la décorer de l'Ordre National du Mérite.

Selon l'usage, Monsieur FOURCADE rappela les grandes lignes de cette carrière exemplaire, mettant l'accent sur le sentiment de reconnaissance de toute une collectivité face à l'amabilité de cette Clodoaldienne arrivée en 1955 dans notre ville.

Infirmière Diplômée d'État, Madame WYART prodigua ses soins pendant onze ans, puis, mis sur pied les « Clubs de l'Age d'Or » encore inexistants il y a quatorze ans.

*Madame WYART*

Depuis des années, elle se dévoue à la cause des malades, des personnes âgées et, à force de patience et de travail, est parvenue à la transformation des rapports administratifs trop souvent exempts de réels sentiments.

Très émue, Madame WYART remercia pour conclure tous ses amis venus à cette occasion et particulièrement Jean-Pierre FOURCADE, Monsieur CHAPUIS, Président de l'Association de Visite des Malades pour les Hauts-de-Seine, de son intervention, Mesdames BOULART, MONART, MARECHAL, ainsi que Madame FOURCADE, pour leur collaboration.

# NOCES D'OR

*Deux couples Clodoaldiens ont répondu avec joie à l'invitation du Sénateur Maire qui devait procéder à leur second mariage après cinquante ans de vie commune, lors d'une très touchante cérémonie.*

*Monsieur et madame MULLER*

Monsieur et Madame MULLER se sont mariés le 30 mai 1929 à Bois-Colombes et résident à Saint-Cloud depuis 1937. Retraité depuis 14 ans, Monsieur MULLER a été gérant de l'Agence de Saint-Cloud du Crédit Lyonnais de 1937 à 1945.

Madame MULLER a été employée de 1920 à 1935 à la MARSEILLAISE DE CRÉDIT.

Monsieur Georges MUEL a épousé Jacqueline ORHESSER le 4 avril 1929 à Saint-Cloud, Monsieur FOURCADE devait d'ailleurs relire les actes rédigés à cette date et comparer plus tard les signatures des époux qui, cinquante ans plus tard n'avait plus rien de commun.

*Monsieur et Madame MUEL.*

*Cette cérémonie sympathique peut être la vôtre si vous le désirez. Le service d'État Civil vous recevra pour organiser avec vous vos noces d'or ou vos noces de diamant; 50 ou 60 ans de mariage méritent d'être fêtés avec les vôtres.*

# carnet

**Palmes Académiques :**

*Décret du 26 septembre 1979*

Chevalier — Monsieur Bertrand DEMAZET
36, rue Sevin-Vincent

**Par arrêté du Ministre de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs**

*en date du 14 juillet 1979 :*

Médaille d'Or — Monsieur Robert PODEUR
4, rue du Camp-Canadien

# ET SI NOUS PARLIONS DE LA FÊTE DU SPORT 1980

*Ces deux photographies prises pendant la Fête du Sport 1979 rappeleront de bons souvenirs à beaucoup d'entre nous.*

***Aux dernières nouvelles il y a de grandes chances pour que nous revoyons de nouveau cette année, les vieilles voitures sur un circuit « éprouvant » à l'intérieur de notre cité. Cette course sera ouverte aux Clodoaldiens propriétaires de véhicules anciens.***

***Les rencontres sportives inter-quartiers intéresseront de nouveau le football, la natation et de plus le volley-ball et peut-être le hand-ball, la course relais sera maintenue.***

***Une kermesse des associations de jeunes de Saint-Cloud se déroulera sur le Carré Saint-Jean, y participeront vraisemblablement la section de la Brigade des Gymnastes des Pompiers de Paris.***

***Seront organisés les tournois habituels de tennis, ping-pong, football de sixte, etc.***

***Deux week-ends enthousiasmants en perspective. Souhaitons que le soleil soit au rendez-vous.***

***Sportifs de Saint-Cloud il est temps de vous entraîner, de constituer les équipes et de prendre contact avec les différents responsables de vos quartiers.***

***Le service des Sports de la Mairie est à votre disposition pour toutes informations.***

## UNION ATHLÉTIQUE ET SPORTIVE DE SAINT-CLOUD

### Section Judo-Aïkido

*Après une saison bien remplie, la section JUDO de l'UAS Saint-Cloud a le plaisir d'enregistrer les résultats suivants :*

— Onze judokas dont deux féminines ont été promus au grade de ceintures marrons.

— Quatre ont obtenu la partie technique (KATA) de l'examen fédéral comptant pour la ceinture noire.

— Deux ont brillamment conquis leur prestigieuse ceinture noire : Jean-Marie CHAMBEAU et Thierry DIBERT, 16 ans, l'une des plus jeunes ceintures noires de France.

Au niveau des championnats organisés par la Fédération Française de Judo, nous pouvons noter le bon comportement de nos représentants :

— Sélection d'hiver : Thierry DIBERT (5e)

— Championnat féminin départemental : Brigitte FLORCZAK (2e)

— Championnat départemental Senior : L. COZZO (2e)

— Grand Prix Benjamins : 1er de leur poule, Camille LAFARGUE et Stéphane BAYON DE NOYER - 2e de leur poule : Olivier CANTZLER et Thierry DASSONVILLE.

— Championnat départemental minimes : F. NERVEU, J.F. MAY - 5e

— Coupe départementale des ceintures de couleur : moins de 95 kg, 2e, Jean Yves AMICE moins de 71 kg, Jean-Paul CELERIEZ, moins de 65 kg, Didier CHABAILLE 3e.

— Coupe Paris-Kyoto : Thierry DIBERT, 5e

— Coupe du Jeune Arbitre : LAZARUS 1er et LEROY 3er en départementale - LAZARUS 2er et LEROY 14e en Ile-de-France.

en INTER CLUB :

Coupe de Ville d'Avray : Benjamin, 1er Stéphane ASSIE - Poussins, 2e Gilles NICOLLEAU - Ceinture Noire 1er L. COZZO.

**Pour tous renseignements concernant ce sport s'adresser soit à la Mairie Bureau des Sports, soit tous les soirs à partir de 18 heures au 6 bis, rue Gounod.**

# NOUVELLES INSTALLATIONS : TENNIS ET TIR A L'ARC

***La Municipalité, soucieuse de répondre aux désirs des habitants de Saint-Cloud, a doté notre commune de nouvelles installations sportives.***

## TIR A L'ARC : Pré Saint-Jean et Fouilleuse

Comme nous l'avions indiqué dans le précédent bulletin municipal, la Ville de Saint-Cloud a doté le nouveau gymnase de la Fouilleuse d'installations internes spécifiques au Tir à l'Arc.

Toutefois ce stand ne permet que les tirs d'initiation et d'entraînement en périodes d'intempéries. Aussi nous avons obtenu du Conseil Général des Hauts-de-seine, la création au stade du Pré Saint-Jean d'un stand de tir à l'arc de plein air, dont les dimensions permettront d'organiser des championnats et compétitions.

Les travaux d'aménagement de ce stand doivent débuter bientôt et nous espérons pouvoir utiliser ce stand de tir dès le printemps.

## TENNIS : Hippodrome Fouilleuse

C'est ainsi qu'après l'ouverture ces dernières années, des gymnases Gounod et de la Fouilleuse, deux courts de tennis découverts viennent d'être aménagés sur le terrain de l'hippodrome, à l'angle de l'avenue Francis-Chaveton et de la rue du Camp Canadien.

Ces tennis sont ouverts toute l'année au public qui dispose des douches et vestiaires du Gymnase Fouilleuse, situés à proximité.

La vente des billets de location est effectuée en Mairie — Bureau des Régies — et les réservations auprès du Gardien du Gymnase par la remise du billet de location.

Certes, ces courts qui viennent s'ajouter à ceux existants déjà, ne satisferont pas entièrement aux nombreuses demandes de la population, aussi nous ne perdons pas de vue la nécessité de rechercher d'autres terrains et étudions toutes les possibilités d'aménagement de nouveaux tennis, en espérant trouver, une solution à ce problème.

Tarif : location horaire du court : adultes 24 F - mineurs 12 F.

*Judo : une discipline où pendant la Fête des Sports 1979 les jeunes judokas se disputèrent ardemment les premières places.*

# ACTIVITÉS

## PROPOSÉES PAR LES ASSOCIATIONS ET LA CAISSE

### UNION ATHLÉTIQUE ET SPORTIVE DE SAINT-CLOUD
### 1979 - 1980

| Disciplines | Ages | Jours et heures | Cotisation annuelle | Lieux |
|---|---|---|---|---|
| ATHLÉTISME | à partir de 7 ans<br>mixte | mardi, jeudi : 18 h - 20 h<br>dimanche 9 h - 12 h | de 80 à 100 F<br>suivant l'âge | stade du Pré<br>Saint-Jean |
| CYCLOTOURISME | à partir de 14 ans<br>mixte | départ de 7 h 30 à 8 h 30<br>le dimanche suivant la saison | 80 francs | devant l'Église<br>Stella Matutina |
| ESCRIME | à partir de 9 ans | lundi, jeudi : 19 h - 21 h | 250 francs | Gymnase du C.E.S.<br>6 bis, rue Gounod |
| FOOTBALL | à partir de 7 ans | séniors, juniors : mardi 17 h à 21 h<br>séniors, juniors : jeudi 17 h à 21 h<br>cadets, minimes : mercredi 16 h - 21 h<br>pupilles : mercredi 14 h - 16 h<br>poussins : mercredi 13 h 30 - 17 h 30 | 130 francs | Stade Hachette<br>Pré Saint-Jean<br>Stade Hachette<br>Stade Hachette<br>Stade Quai Carnot |
| GYMNASTIQUE | à partir de 7 ans<br>mixte | tous les soirs de 17 h à 21 h<br>suivant l'âge | moins de 15 ans<br>190 francs<br>+ de 15 ans : 220 F | Gymnase municipal<br>19, rue de Buzenval |
| HANDBALL | à partir de 14 ans<br>mixte | minimes, cadets : lundi 18 h<br>juniors, séniors : mercredi 17 h 30<br>séniors masculins : jeudi 19 h 30 | 120 francs | Salle omnisports<br>rue Marie-Bonaparte |
| JUDO<br>AIKIDO | à partir de 5 ans<br>mixte<br>8 ans - mixte | tous les soirs à partir de 17 h 30<br>mercredi 10 h - 11 h 30<br>mardi, mercredi, vendredi : 20 h - 22 h | moins de 15 ans :<br>270 francs<br>plus de 15 ans :<br>390 francs | Gymnase du C.E.S.<br>6 bis, rue Gounod |
| NATATION | tous âges - mixte | lundi, mardi, mercredi, vendredi<br>19 h - 21 h | 350 francs | Piscine municipale<br>17, rue du<br>Mont-Valérien |
| TIR A L'ARC | à partir de 12 ans | lundi 19 h - 21 h<br>vendredi 18 h 30 - 21 h<br>dimanche 9 h - 12 h | 250 francs | Gymnase de la<br>Fouilleuse<br>av. F.-Chaveton |
| VOLLEY-BALL | à partir de 15 ans<br>mixte | mardi 18 h 30 - 21 h équipe féminine II<br>jeudi 20 h - 22 h 30 équipe féminine I<br>mercredi 19 h 30 - 22 h 30 équipe masculine | 80 ou 120 francs<br>selon l'âge | Gymnase de la<br>Fouilleuse<br>av. F.-Chaveton |

*Inscriptions sur place aux jours, heures et lieux d'entraînement*

# SPORTIVES

## CLODOALDIENNES
## DES ÉCOLES POUR 1979-1980

### AUTRES ASSOCIATIONS

| | |
|---|---|
| CLUB NAUTIQUE | face au 71, quai Carnot<br>Renseignements au Club Nautique - tous les week-ends |
| GROUPE DE PLONGÉE SOUS-MARINE | entraînement piscine municipale, 17, rue du Mont-Valérien - mardi 21 h - 22 h 30<br>inscription sur place le jour d'entraînement |
| LA PÉTANQUE CLODOALDIENNE | Responsable M. CHENET, 1, rue de Béarn - terrain de jeux rue de l'Yser<br>tous les jours après-midi - inscription sur place |
| LES BOUL'DOGS<br>*Boules lyonnaises* | Responsable M. CROCQ, 30, avenue Bernard-Palissy - terrain de jeux rue de l'Yser<br>tous les jours après-midi - inscription sur place. |
| TENNIS CLUB DE SAINT-CLOUD | Responsable M. PONS - courts découverts 48 bis, rue des Tennerolles<br>fermés durant la saison hivernale - renseignements sur place |

### CENTRE D'INITIATION SPORTIVE DE LA CAISSE DES ÉCOLES

| | |
|---|---|
| FOOTBALL | Garçoins nés en 1970-1971 - cotisation annuelle 100 francs<br>entraînements stade quai Carnot le mercredi à partir de 14 h 00 |
| HANDBALL | Garçons nés en 1965, 1966, 1967, 1968, 1969, 1970 - cotisation annuelle 60 francs<br>entraînements mercredi après-midi - gymnase due Marie-Bonaparte |
| TENNIS | Garçons et filles nés en 1964, 1965, 1966 - cotisation annuelle 175 francs<br>initiation gymnase due Marie-Bonaparte le mercredi |
| TENNIS DE TABLE | Garçons et filles nés en 1965, 1966, 1967, 1968, 1969, 1970<br>entraînements gymnase de la Fouilleuse, rue Francis-Chaveton le mercredi<br>cotisation annuelle 60 francs |
| ESCRIME | Garçons et filles nés en 1966, 1967, 1968, 1969, 1970 - cotisation annuelle 190 francs<br>entraînements gymnase CES - 6 bis, rue Gounod |

*Ces tarifs ne comprennent pas l'adhésion obligatoire de 20 francs par famille à la CAISSE DES ÉCOLES*
*Inscription à la mairie service des Régies.*

# la vie des associations

## LES AMIS DES FLEURS

Nous avons repris nos activités dès la rentrée scolaire. Nous accueillons de nouveaux membres tout le long de l'année, soit en initiation, soit en perfectionnement à l'art du bouquet occidental et japonais.

Des professeurs vous conseilleront chaque jeudi matin ou après-midi.

**Pour tous renseignements, téléphonez au 602.69.23 ou 602.52.13. Le numéro du Secrétariat du Club est le 771.81.52**

## LIONS CLUB DE SAINT-CLOUD

**Composition du Bureau pour l'exercice 1979/1980 :**

*Président* : René FAUCONNIER - Les Bergeronnettes 78170 La Celle-Saint-Cloud

*Secrétaire* : Jean-Claude PHILIPPE

*Trésorier* : Jean-René BARROCHE

*Jumelage :* Monsieur DERMAGNE

**Commissions et leurs animateurs :**

*Presse - bulletin* : Messieurs DERMAGNE - CHADOUTAUD - RITEGNO

*Action Civique et Sociale* : Docteur ARNAUD

*Art et Culture* : Monsieur NEDJIB

*Relations publiques* : Monsieur TONACHELLA

## CERCLE FÉMININ D'AMITIÉ EUROPÉENNE

Siège social :
Maison de l'Amitié
6, place Silly
tél. 602.25.69

Grande joie des adhérentes du C.F.A.E. à se retrouver lors de la première conférence de l'année 1979-1980. Le docteur Etienne BERTHET, Directeur Général Honoraire du C.I.E. présente ce Centre International de l'Enfance : ses principales activités, ses objectifs, sa finalité (« la santé ne doit plus être définie par rapport à la maladie mais en fonction du développement harmonieux de la personnalité »).

*

Un voyage à Strasbourg est prévu pour une quarantaine de Clodoaldiennes qui assisteront à une séance de la session d'octobre du Parlement Européen. Quelques amies belges et allemandes les y rejoindront.

*

Reprise, dès la rentrée, des activités des cours de langues et du groupe littéraire.

Un rappel : les dames allemandes, anglaises, belges, italiennes résidant à Saint-Cloud et qui seraient intéressées, sont amicalement invitées aux conférences mensuelles du C.F.A.E. **Renseignements à la Maison de l'Amitié - 602.25.69.**

## UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

**114e Section - Saint-Cloud**

Monsieur François de RUFFI de PONTEVES, Président actif de la section de l'U.N.C. de Saint-Cloud, ayant été contraint de démissionner de ses fonctions pour raison de santé, le conseil d'administration de la section, réuni pour la circonstance, a procédé à l'élection de son remplaçant ainsi qu'à celle du trésorier, une grave maladie ayant mis notre camarade de MOURIAUX hors d'état d'occuper son poste.

Le Conseil d'Administration a exprimé à Monsieur de RUFFI de PONTEVES son regret de le voir abandonner prématurément une responsabilité qu'il assumait à la satisfaction générale. Il lui a demandé de conserver dans la section un poste actif pour le cas où l'amélioration de sa santé lui permettrait de reprendre la présidence. Monsieur de RUFFI de PONTEVES a accepté le poste de vice-président.

Madame Berthe ORSINI (39/45) a été élue président actif à l'unanimité.

Le bureau se compose désormais comme suit :

*Président Honoraire* : M. Marcel SAVARY
*Président actif* : Mme Berthe ORSINI
*Vice Président* : M. Jean LORIN
*Vice Président* : M. François RUFFI de PONTEVES
*Trésorier* : M. Roger LEFAYE *
*Secrétaire* : M. Pierre SARRAILHE *
*Secrétaire adjoint* : M. Georges DURSUS
*Conseiller Technique* : M. André FABRY
*Porte-Drapeau* : M. Arsène PAGEIX
*Porte-Drapeau adjoint* : M. Marcel KAPLAN

* Nouveaux inscrits - membres cooptés du conseil d'administration

Ces décisions, prises en procédure d'urgence, seront soumises dès que possible à l'agrément d'une assemblée générale dont la date sera fixée ultérieurement.

**Toute correspondance est à adresser à : Mme Berthe ORSINI, Président de l'U.N.C. Saint-Cloud, 23, Parc de la Bérengère, 92210 Saint-Cloud.**

## *LE BULLETIN VERT DES ASSOCIATIONS*

***Pour la quatrième année, les Associations Culturelles, sociales ou sportives de Saint-Cloud publient chaque mois un petit bulletin qui leur permet d'informer les Clodoaldiens des différentes manifestations dont elles ont pris l'initiative et de leur montrer ainsi que notre Cité a une vie propre bien remplie même en dehors des périodes de pointes telles que le Festival d'Automne et la Quinzaine Sportive.***

***L'Équipe qui en assume la parution a connu bien des problèmes et, à plusieurs reprises, a été tentée d'abandonner la tâche, mais chaque fois de nombreuses voix se sont élevées l'encourageant à continuer cette publication devenant indispensable pour que nos Concitoyens connaissent chaque mois à l'avance le programme des diverses manifestations ou activités susceptibles de les intéresser.***

***Mais des difficultés demeurent dont la principale est la distribution. Malgré tout le soin qui y est apporté certaines personnes se plaignent de ne pas recevoir régulièrement le Bulletin. Qu'elles se signalent à la Maison des Jeunes ou à la Maison de l'Amitié.***

***Il nous faut aussi des bonnes volontés pour assurer la distribution dans les immeubles collectifs où il est fréquemment impossible de pénétrer. Cela se fait déjà dans certains ensembles mais pas dans tous. Pour ces dernières nous lançons un S.O.S. à ceux qui auraient un peu de temps à consacrer à cette mission. Qu'ils se fassent connaître à la M.J.C. - 602.34.12 (demander M. GUERIN). Nous les en remercions à l'avance.***

***Peut être y-a-t-il dans la rédaction du bulletin certaines lacunes ? Que ceux qui sont de cet avis nous communiquent leurs réflexions. Toutes les suggestions seront accueillies avec attention et nous serons heureux d'en tenir compte.***

***Nous rappelons aux Associations Clodoaldiennes loi 1901 qu'elles peuvent faire paraître dans le Bulletin Vert les manifestations ponctuelles ouvertes au public, qu'elles organisent. Il suffit simplement de nous en aviser au plus tard le 12 du mois précédent.***

Jean BOIVIN.

## A.S.T.I.

Beaucoup de personnes se demandent ce que signifie le mot A.S.T.I.

Il est vrai qu'un sigle constitue une forme d'anonymat.

L'A.S.T.I. est, en fait, une association de solidarité avec les travailleurs immigrés.

La première difficulté des immigrés est celle de la communication : langue, formalités administratives, mode de vie.

L'A.S.T.I. leur propose une aide pour résoudre tous ces problèmes. Elle crée des groupes d'alphabétisation pour ceux qui ne savent pas lire ou mal lire (parfois ils ne sont même pas alphabétisés dans leur propre pays).

Un accueil autour d'une table permet aux femmes maghrébines et africaines d'apprendre à coudre et à tirer parti d'un morceau de tissu.

Pour les adultes, des soirées de danses folkloriques et des sorties rencontrent beaucoup de succès.

Pour les enfants, nous essayons de trouver suffisamment de jeunes Français susceptibles de les aider dans leur travail scolaire et de les intégrer aux mêmes activités que les autres jeunes de Saint-Cloud, en parrainant, notamment, leur admission à la M.J.C.

L'information, la réflexion et beaucoup de bonne volonté peuvent contribuer à faire mieux vivre les travailleurs immigrés et les réfugiés habitant dans notre ville.

**A.S.T.I.**
**Maison de l'Amitié**
**6, place Silly**
**(602.25.69) qui transmettra**

## LES AMIS DE SAINT-CLOUD

Anciens habitants ou nouveaux venus dans notre ville, connaissez-vous « LES AMIS DE SAINT-CLOUD »?

L'Association :

- œuvre pour la protection de la ville et de son parc, site exceptionnel de la Région Parisienne,
- publie une revue de haute tenue, depuis 25 ans, (numéro spécimen sur simple carte de visite adressée au Président André MARIE, 58, boulevard de la République, Saint-Cloud),
- dialogue avec les élus locaux sur les problèmes évoqués dans chaque quartier,
- organise des conférences sur des sujets relatifs à l'abondante histoire clodoaldienne.

Adhésions membres actifs, 40 francs jusqu'au 31 décembre 1979, donnant droit aux trois numéros de la revue publiés en 1979, par virement au C.C.P. Paris 9649 - 60 A.

## CLUBS DE L'AGE D'OR

Nous remercions les nombreux cinéastes amateurs qui ont bien voulu répondre à notre appel en nous faisant profiter des voyages qu'ils ont effectués dans le courant de l'année nous apportant : dépaysement, soleil et joie dans le courant de l'hiver.

Les cinéastes amateurs intéressés peuvent se faire inscrire dès maintenant tous les jours à la **Maison de l'Amitié 6, place Silly, 602.25.69 ou prendre rendez-vous directement avec la Responsable, Madame BOUYGUES.**

Ces séances ont lieu en principe deux mercredis par mois de 16 heures à 18 heures, salle Ravel, 14, rue des Ecoles. Elles sont publiques et gratuites.

## UN APPEL POUR LES ENFANTS HANDICAPÉS

Le service « VOLONTAIRES POUR ENFANTS HANDICAPÉS » recherche des bénévoles, hommes ou femmes, jeunes (à partir de 18 ans), ou moins jeunes, disposant d'un minimum de trois heures par semaine ou par quinzaine, matin, après-midi ou soir, en semaine ou pendant le week-end.

L'action des volontaires consiste à garder au domicile de la famille un enfant handicapé physique ou mental, ou à l'accompagner dans un centre de rééducation afin de procurer à la mère quelques moments de détente.

Au début du mois de février, une session de formation (6 conférences) aidera les volontaires à prendre conscience des problèmes auxquels ils pourraient avoir à faire face et à y répondre au mieux.

**Si vous êtes intéressé (e) par notre appel à la solidarité, téléphonez à Madame GROSS, 602.46.57 Nous serons heureux de répondre à votre appel.**

## JOURNÉE MONDIALE DES LÉPREUX

La Journée Mondiale des Lépreux — quête nationale en France — se déroulera le samedi 26 et le dimanche 27 janvier 1980.

Pour le département des Hauts-de-Seine, elle est organisée par le « COMITÉ RAOUL FOLLEREAU DES HAUTS-DE-SEINE DE LUTTE CONTRE LA LÈPRE ».

**Adressez-lui vos dons 22, rue de la Belle-Feuille, 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT - C.C.P. FONDATIONS RAOUL-FOLLEREAU 2406-60 T Paris.**


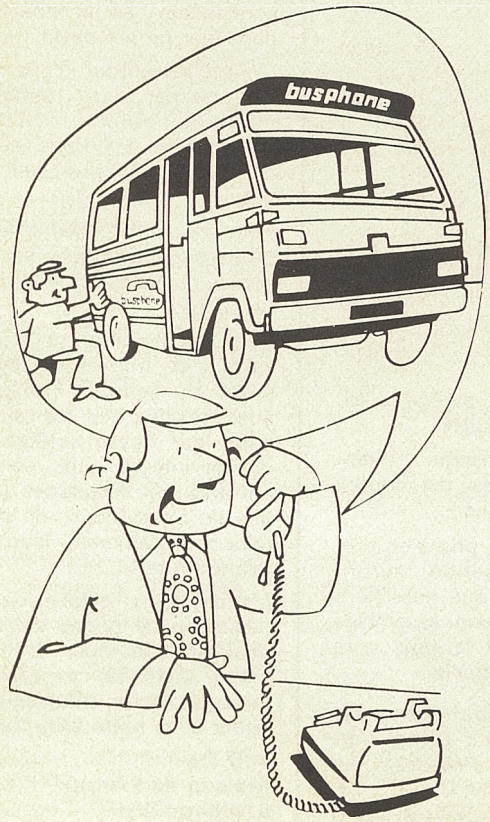


CLODOALDIENS

UTILISEZ LE BUSPHONE AUX HEURES CREUSES (9 heures - 16 heures)

602.84.84

# les informations pratiques

## *informations sociales*

### SERVICE DE GARDE DES PHARMACIENS

| | |
|---|---|
| Dimanche 9 décembre 1979 | Madame ROCHICCIOLI 15, rue de BUZENVAL |
| Dimanche 16 décembre 1979 | Mademoiselle THOMAS 7, rue Dailly |
| Dimanche 23 décembre 1979<br>Mardi 25 décembre 1979 | Madame AYACHE 160, bd de la République |
| Dimanche 30 décembre 1979<br>Mardi 1er janvier 1980 | Madame BAILLY 17, rue de l'Église |
| Dimanche 6 janvier 1980 | Madame CERVEAUX 2 ter, rue Royale |
| Dimanche 13 janvier 1980 | Madame LANDRY 14, avenue de Longchamp |
| Dimanche 20 janvier 1980 | Madame LESSAULT 9, avenue Bernard-Palissy |
| Dimanche 27 janvier 1980 | Madame MARECHAL 47, rue Gounod |
| Dimanche 3 février 1980 | Madame MICLEA 3, parc de la Bérengère |
| Dimanche 10 février 1980 | Monsieur PLATANIDES 51 bis, rue du Val-d'Or |
| Dimanche 17 février 1980 | Monsieur RICQUIER 86, bd de la République |
| Dimanche 24 février 1980 | Madame ROCHICCIOLI 15, rue de Buzenval |

### INSTITUT DE FORMATION D'ANIMATEURS DE COLLECTIVITÉ DES HAUTS-DE-SEINE

L'Institut de Formation d'Animateurs de Collectivités (IFAC 92) organise des sessions de formation préparant au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (B.A.F.A.) :

DEUX SESSIONS DE FORMATION du 26 décembre 1979 au 2 janvier 1980 et du 9 au 17 février 1980.

DEUX SESSIONS DE PERFECTIONNEMENT OU SPECIALISATION du 26 au 31 décembre 1979 (veillées, activités manuelles, loisirs pour adolescents...) et du 10 au 15 février 1980 (centres de neige, marionnettes, théâtre d'ombre, chants, danses).

**Renseignements à : IFAC 92, 22, boulevard de la Paix, 92400 Courbevoie - Tél. 789.20.40**

## LA SÉCURITÉ SOCIALE SOUCIEUSE DE SA POLITIQUE D'ACCUEIL

La Caisse Primaire Centrale d'Assurance Maladie de la Région Parisienne communique que dans le cadre de la politique d'accueil qu'elle mène depuis plusieurs années auprès des assurés sociaux de la Région Parisienne, elle vient de rénover son Centre d'Information et de Renseignements situé : 69, bis rue de Dunkerque, Paris 9e.

Ce Centre met à la disposition de sa clientèle, dans des conditions optimales de réception, des techniciens des Assurances Maladie, Vieillesse, des Allocations Familiales et des caisses de retraites Complémentaires.

Dans un proche avenir, d'autres organismes de protection sociale seront représentés.

Les jours et heures des permanences peuvent être communiqués en téléphonant au 280.63.67 postes 2223 à 2226 (Service des Renseignements Téléphoniques).

### ILS SONT NOUVELLEMENT DOMICILIÉS...

Le Docteur Jacques SAMUEL, 75, rue Sévin-Vincent, Tél. 771.87.11 nous demande de signaler sa nouvelle spécialisation de Médecin Podologue (maladies des pieds).

Le Docteur Jacques POELS informe qu'il assure la succession du Docteur Jean LOUIN depuis le 1er novembre 1979 - 4, avenue du Maréchal-Foch - Saint-Cloud.

# AIDEZ LA CROIX-ROUGE A AIDER

**Crèche Familiale**
16, rue de Garches
771.88.63

**Halte Garderie**
3, avenue de Fouilleuse
602.37.37

**Comité de Saint-Cloud**
Permanences tous les jours
de 10 h 30 à 11 h 30
et le lundi de 15 h à 18 h
16, rue de Garches
602.42.53

## ACTION BÉNÉVOLE ET ANIMATION GRATUITE POUR LES ACTIVITÉS SUIVANTES :

— *Secourisme*

— *Enseignement*
- *auxiliaire sanitaire*
- *santé au foyer*
- *secourisme*

— *Gymnastique douce*

— *Conférences*

— *Assistance aux réfugiés asiatiques*

— *S.O.S. dépannage malade à domicile*

Le Conseil du Comité de Saint-Cloud serait reconnaissant aux Clodoaldiens qui voudraient participer au maintien et au développement des activités présentées ci-dessus de verser leur participation soit sous forme d'adhésion (pour ceux qui ne l'ont pas encore fait pour 1979) soit sous forme de dons en espèces, soit encore sous forme d'une action au sein de nos équipes.

Pour nous éviter les frais d'un rappel adressez-nous vos dons-adhésions-cotisations 1979 par chèque bancaire ou postal à l'ordre de « Croix Rouge Française Comité de Saint-Cloud » minimum 20 francs et les **dons pour les réfugiés asiatiques** à l'ordre de « Croix Rouge Saint-Cloud réfugiés ».

## S.O.S. DÉPANNAGE

**La Croix Rouge de Saint-Cloud assure depuis quelques années un service à domicile** OCCASIONNEL **et gratuit auprès des malades et des enfants handicapés physiques ou mentaux.**

*Aide apportée à une jeune femme hospitalisée à Garches.*

**N'HÉSITEZ PAS A FAIRE APPEL A CE SERVICE en téléphonant au 602.42.53. Nous vous apporterons une aide dans les meilleurs délais.**

*« Comment garder son travail et avoir des enfants ? » : tel était le thème choisi par Françoise DOLTO pour illustrer la conférence qu'elle fit à la Mairie à la fin du mois de novembre.*

*Organisé par Odile FOURCADE, ce dialogue impliqua points de vue et prises de positions qui de toute façon ne laissèrent pas l'auditoire indifférent.*

## GYMNASTIQUE DOUCE

- **Lundi de 10 h 15 à 11 h 15 - Salle Municipale avenue Foch. Animé par Jeanine BERRIOT et Marie-Madeleine KERDILES.**
- **Mardi de 10 h à 11 h et de 11 h à 12 h - Salle omnisport des Tourneroches, rue Marie-Bonaparte, avec Annie MAGGIOLI et de 12 h à 13 h natation.**
- **Jeudi :**
  - **Gymnase de la Fouilleuse de 10 h à 11 h avec Marinelle de PLINVAL**
  - **Foyer des Heures Claires rue Henri-Regnault de 10 h 30 à 11 h 30 avec Marie-Thérèse MARCHAND**
  - **Centre Social, rue de l'Yser de 10 h 30 à 11 h 30 avec M. SCHALCK**
  - **Natation piscine des Tourneroches rue du Mont-Valérien avec Marie-Thérèse MARCHAND**
- **Vendredi à 10 h 30 avec Annie MAGGIOLI, marche dans le Parc de Saint-Cloud - rendez-vous à la passerelle, rue du Commandant-Lareinty.**

# CONSEIL MUNICIPAL

## SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE

## Communications du Maire et des adjoints sur leurs activités

### Jean-Pierre FOURCADE, Maire

● remercie tout le Conseil Municipal de sa sollicitude au moment de ses ennuis de santé et tout particulièrement Monsieur BASSINET qui l'a parfaitement suppléé pendant son absence.

● après son intervention auprès du Ministre de l'Intérieur, les effectifs de la Police de Saint-Cloud ont été renforcés. Le Commissaire s'est vu adjoindre deux inspecteurs ce qui porte leur nombre à 10. L'effectif des hommes en tenue, gardiens, gradés et officiers, est de 115 hommes.

● donne connaissance d'une note concernant les cas de délinquance des mois de juillet et août. Une légère régression est constatée par rapport à 1978.

● le Syndicat Intercommunal d'étude pour la dévolution du Service des Eaux de Versailles, Marly et Saint-Cloud, a reçu quatre propositions dont l'étude sera terminée dans quelques jours. D'ores et déjà, il a été remarqué que les prix proposés sont inférieurs à ceux en vigueur à la Compagnie des Eaux de l'Ouest et du Sud de Paris.

Photo Claude LEMAZURIER

*M. le Maire s'est rendu pour la première fois à la foire de Lessay, ville filleule de Saint-Cloud. Il a été reçu avec tous les honneurs et souhaite que soient invités les représentants de cette commune à l'occasion de manifestations clodoaldiennes afin de resserrer nos liens d'amitié.*

## René BASSINET

● donne connaissance des mouvements de personnel dans ces derniers mois. Ont été recrutés : un Rédacteur pour les Services Techniques, un Agent Principal pour le Secrétariat Général et un Rédacteur pour les Affaires Générales.

● Commission pour le Conseil de Prud'hommes : les élections sont prévues le mercredi 12 décembre de 8 heures à 20 heures. Plus de 15.000 électeurs sont inscrits, ils seront répartis en six bureaux de vote.

● signale tout l'intérêt du Gala de Bienfaisance du Comité « Perce Neige » au profit de l'enfance inadaptée.

*Isabelle MAYEREAU, qui partagea la scène avec Maxime Le FORESTIER le soir du gala de bienfaisance du Comité Perce-Neige.*

## Bertrand CUNY

● **Chauffage par géothermie** : d'après l'enquête réalisée par le Département, il serait possible d'utiliser ce mode de chauffage sur Saint-Cloud dans quelques années.

● **Elargissement de la rue de la Porte-Jaune** : un géomètre a été désigné par la Direction Départementale de l'Équipement. Il visite les riverains pour préparer l'enquête parcellaire.

● Joël LEFORT des YLOUSES rend compte de la Commission Extra Municipale d'Urbanisme qui a eu lieu le 4 juillet 1979. La Commission a examiné un projet de modification concernant la Z.A.C. Fouilleuse et divers projets d'implantations d'H.L.M. sur les terrains acquis par la Ville.

## Pierre VINSON

● Au sujet de la rentrée scolaire, signale la fermeture d'une classe maternelle au Centre, le maintien d'une classe à l'école élémentaire du Centre après un léger réajustement du secteur scolaire de Montretout.

● Tous les chefs d'établissements des écoles publiques ont accepté les inscriptions occasionnelles d'un ou deux jours par semaine aux cantines scolaires.

● Réouverture de la Terminale « D » après une intervention de Monsieur le Maire au Lycée Florent-Schmitt.

## Docteur Raymond ARNAUD

● l'accueil de trois familles de réfugiés du Sud-est Asiatique dans les locaux municipaux convenablement aménagés grâce à la générosité des Clodoaldiens.

● que la séance du 3 octobre de *Cyrano de Bergerac*, dans le cadre du Festival d'Automne fut offerte aux anciens de Saint-Cloud par le Bureau d'Aide Sociale.

● le séjour à Noirmoutier de 47 anciens de Saint-Cloud du 1er au 15 octobre (voir « Manifestations Communales »).

● concernant la Halte Garderie Municipale, qu'une convention signée avec la Caisse d'Allocations Familiales permettra à la Ville de recevoir une subvention journalière de 9,80 F par enfant qui représente un tiers du prix de revient journalier.

● que Madame WYART a été désignée par Monsieur le Préfet des Hauts-de-Seine comme membre de la Commission Administrative (Voir « Manifestations Communales»). Le mandat des membres de cette commission ne pourra désormais excéder deux périodes de 4 ans.

● qu'il est de plus en plus difficile de satisfaire les demandes de logement dont le nombre croît sans cesse.

## Jacques JONKA

● Tous les travaux des établissements scolaires ont été terminés avant la rentrée, y compris ceux occasionnés par l'incendie de l'école maternelle de la Fouilleuse.

Reste en cours : la restructuration de l'école élémentaire du Centre.

Sont prévus dans un prochain délai : ceux de la bibliothèque et ceux de la M.J.C.

● Il rassure le Conseil Municipal quant au ravitaillement en fuel des écoles et bâtiments communaux mais rappelle toutefois la modération recommandée par le Gouvernement.

● Des visites de sécurité seront prochainement effectuées dans les établissements privés et les salles sportives privées.

## Elie Pierre ROCHICCIOLI

● Classes transplantées : un séjour à Saint-Brévin est prévu courant octobre pour l'école mixte des Coteaux.

● Six Clodoaldiens, dont Monsieur CHARTIER, Conseiller Municipal, se sont particulièrement distingués dans la randonnée cyclo-touristique Paris-Brest-Paris.

Monsieur le Maire propose d'inviter ces participants à l'occasion d'une réception offerte aux sportifs de Saint-Cloud.

## Nicole FAUQUENOT

● **Travaux de voirie :**

— l'angle de la rue Traversière/rue du Mont-Valérien ne sera pas aménagé avant l'adoption du Plan de Circulation.

— le Gaz de France a profité de nos chantiers pour faire ses propres travaux.

● **stationnement :**

— une réunion de travail a eu lieu ce matin 27 septembre au Commissariat de Police avec le Commissaire, les représentants des Gendarmes et des Pompiers, pour mettre en place le travail de deux agents communaux chargés de veiller à l'application des arrêtés municipaux.

— suppression des parcmètres et réservation du parking aux taxis et ambulances des deux établissements hospitaliers : Hôpital et Centre Huguenin.

● **Zone bleue rue du Mont-Valérien** : le rétablissement de la zone bleue devant les commerces du Val-d'Or a provoqué la protestation des commerçants. Négociations à poursuivre.

**Le Maire rend compte des décisions qu'il a prises** dans le cadre de la délégation que lui a consentie le Conseil Municipal.

● Signature en régularisation d'une police d'assurance temporaire « responsabilité civile organisateur » avec la Compagnie d'Assurances U.A.P. pour la Fête du Sport.

● Signature d'un marché négocié pour la préparation du terrain en vue de la réalisation de deux courts de tennis Terrain de l'Hippodrome, passé avec la Société VIAFRANCE.

● Signature d'un marché négocié pour la réalisation de deux courts de tennis Terrain de l'Hippodrome, passé avec la Société TENNIS EQUIPEMENT.

● Signature d'une convention avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Région Parisienne, fixant les conditions de sa participation financière aux frais de fonctionnement de la Halte Garderie.

● Signature d'un avenant N° 2 au contrat du 17 mai 1968 passé avec la Société J.C. DECAUX.

● Festival d'Automne — Signature d'un contrat de co-réalisation et d'une convention avec la S.A. « Les Tréteaux de France » — Fixation du prix des places des différents spectacles — Institution d'une régie de recettes.

● Signature en régularisation d'un bail au profit de la Préfecture de Police, pour un logement situé dans l'immeuble communal sis 38, av. Foch à Saint-Cloud, occupé par un militaire de la Brigade de Sapeurs-Pompiers de paris.

# Délibérations

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Rapporteur Général de la Commission des Finances et du Plan.

● **ADOPTE le BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DE LA VILLE POUR 1979** qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 20.820.096,36 francs et s'établit comme suit en mouvements réels :

| | Dépenses | Recettes |
|---|---|---|
| Section d'investissement | 12.768.951,63 | 9.314.211,46 |
| Report et excédent du Compte Administratif 1978 | 8.846.051,63 | 9.116.361,46 |
| Opérations nouvelles | 3.922.900,00 | 197.850,00 |
| Section de fonctionnement | 3.348.890,56 | 6.803.630,73 |
| Report et excédent du Compte Administratif 1978 | 1.371.900,00 | 5.263.908,98 |
| Opérations nouvelles | 1.976.990,56 | 1.539.721,75 |
| Total général | 16.117.842,19 | 16.117.842,19 |
| dont dépenses nouvelles | 5.899.890,56 | |

● **VOTE LE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT** qui s'équilibre à la somme de : 1.153.306,62 F dont :

INVESTISSEMENT : 989.415,09
FONCTIONNEMENT : 163.891,52

● **ATTRIBUE** au titre de l'année 1979, les subventions complémentaires suivantes :

— Association pour la gestion de l'Ensemble Sportif des Tourneroches ..... 70.000,00 F

— Artistes Clodoaldiens ..... 1.000,00 F

— Conservatoire Municipal de Musique ..... 7.800,00 F

— La Chorale et l'Ensemble Instrumental de Saint-Cloud ..... 2.000,00 F

— Croix Rouge (crèche à domicile) ..... 66.000,00 F

● **AUTORISE L'ADMISSION EN NON VALEUR** de produits irrécouvrables pour un montant de 5.458,92 F en ce qui concerne la Commune, et un montant de 58.310 F en ce qui concerne le Service de l'Assainissement.

● **DÉCIDE** l'acquisition amiable des propriétés sises 4 et 8/10, rue de la Libération au prix de 710.000 F, dans le cadre de la Rénovation Urbaine du Centre Ville et de la procédure d'expropriation en cours et AUTORISE le Maire à signer les actes notariés.

● **AUTORISE** l'aliénation à titre onéreux à la SARER d'une parcelle de terrain supplémentaire de 11 m² située rond-point Vauguyon - angle rue Dailly et AUTORISE le Maire à signer les actes notariés.

● **DÉCIDE le déclassement** de deux portions de sol de 4 m² et 29 m² pour permettre la réalisation du P.A.Z. dans le cadre de la Z.A.C. de rénovation urbaine centre ville à Saint-Cloud **et la cession** de ces deux portions **à titre gratuit** au profit de la SARER conformément à la convention d'aménagement de la Z.A.C. Centre ville. AUTORISE le Maire à signer les actes notariés.

● **DÉCIDE** de contracter trois **emprunts** auprès de la Caisse d'Épargne de Versailles **pour la restructuration de l'école élémentaire du Centre : 2.500.000 F.**

**- pour la construction de l'Ensemble Polyvalent de Loisirs : 3.000.000 F.**

**- pour financer les travaux de voirie et d'éclairage public : 250.000 F.**

● **ACCORDE** sa garantie pour un emprunt complémentaire de 50.000 F à contracter par la S.A. d'H.L.M. Le Logement Français pour la réhabilitation de 4 logements P.L.A., 12, rue Royale à Saint-Cloud.

● **ADOPTE** le projet de réfection de la chaussée et des trottoirs de la rue de l'Aqueduc et CHARGE Monsieur le Maire de procéder à un appel d'offres en vue de la réalisation de ces travaux.

● **AUTORISE** Monsieur le Maire à représenter la commune dans l'instance déposée par Mademoiselle NOWAK devant le Tribunal Administratif de Paris

● **CONFIRME** la demande de **dérogation partielle** à l'obligation d'assurances « dommages » construction et **DEMANDE la dérogation totale** à l'obligation d'assurance « dommages » construction pour tous les travaux de construction à entreprendre qui entrent dans le cadre de la loi N° 78-12 du 4 janvier 1978.

● **ACCEPTE le montant du remboursement** proposé par la Cie d'Assurances LA CONCORDE pour le sinistre survenu le 15 juillet 1979 à l'école pré-élémentaire de la Fouilleuse.

● **AUTORISE**, Monsieur le Maire à signer **l'avenant N° 3 à la convention Locapark** pour l'implantation de nouveaux emplacements payants et **l'avenant N° 4** de la même convention pour la gratuité des parcmètres pendant le mois d'août.

● Ajourne la délibération portant location d'un gymnase à des institutions ou associations privées.

● **DÉCIDE d'étendre aux agents communaux** les dispositions prises par circulaires de la Fonction Publique, à compter du 1er janvier 1979.

# Séance du jeudi 25 octobre 1979

## Communications du Maire et des Adjoints sur leurs activités

### Monsieur BASSINET

● Monsieur BASSINET donne connaissance du programme de

**— La Semaine de l'Enfance du 17 au 24 novembre 1979**

**— L'Anniversaire de l'Armistice de 1918**

**● Elections prud'homales**

Les élections pour la désignation des membres « salariés » et « employeurs » du Conseil de Prud'hommes se dérouleront le mercredi 12 décembre de 8 h à 20 h.

Six bureaux de vote ont été créés pour 15.446 électeurs travaillant à Saint-Cloud.

### Monsieur VINSON

**● Cantines scolaires**

L'accueil des enfants dans les cantines scolaires s'est bien effectué dans l'ensemble ; seule l'école élémentaire des Coteaux est saturée.

## Monsieur JONKA

**• Travaux dans la mairie**

Durant cinq semaines des travaux de restauration sont entrepris dans le hall de la mairie, occasionnant une gène dont la population voudra bien excuser la municipalité.

## Madame FAUQUENOT

**• Travaux de voirie**

Le programme chiffré des travaux en cours ou en projet pour le 4e trimestre 1979 sera présenté dans le prochain Bulletin Municipal, avec un plan indiquant la répartition géographique.

**• Projet d'accès au parc de Saint-Cloud** (avenue Général-leclerc)

Parmi les 16 projets présentés par les Architectes, 6 ont été sélectionnés par le jury de concours. Ils seront présentés le 8 novembre aux Commissions Extra-Municipales de la Qualité de la Vie et de l'Urbanisme, puis le 15 novembre au comité de quartier « Pasteur-Magenta ».

## COMITÉS DE QUARTIER

Trois comités se sont réunis en septembre et octobre.

— **Le 20 septembre** : Monsieur GUAY a animé la réunion du Comité « COUTUREAU-RÉPUBLIQUE » qui a porté tant sur des sujets d'ordre général que sur les problèmes propres au quartier.

— **Le 11 octobre** : Monsieur MAROSELLI a réuni le Comité du « CENTRE » au cours duquel fut annoncée, en particulier, la pose d'une antenne collective pour permettre aux habitants des rues d'Orléans et de Nogent de mieux capter la télévision.

— **Le 18 octobre** : Le comité de quartier « VAL D'OR - TOURNEROCHES - FOUILLEUSE » que préside Monsieur LEYMARIE, a délibéré, en particulier, sur les Espaces Verts et les Aires de Jeux, et sur la circulation et le stationnement, avant d'entendre un exposé de Monsieur JOULIA, ancien magistrat, sur la Justice en France.

Les trois autres Comités de quartier se réuniront aux dates suivantes :

— Jeudi 15 novembre : « Pasteur-Magenta », animé par Monsieur VOIZARD
— Jeudi 22 novembre : « Montretout », animé par Monsieur GUAY
— Jeudi 6 décembre : « Coteaux - 18 Juin », animé par Madame OLIVIER

## CONSTRUCTION DE LA « MAISON DE CURE MÉDICALE LONG SÉJOUR »

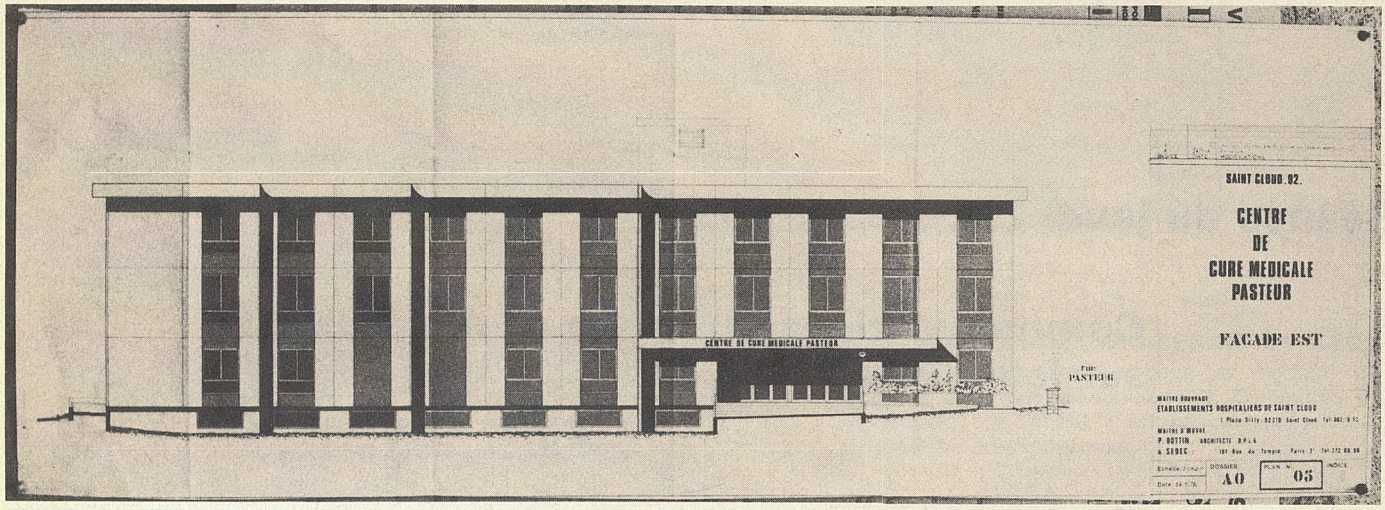


Monsieur J. LEFORT des YLOUSES, Président délégué du Conseil d'Administration des Ets Hospitaliers de Saint-Cloud, présente au Conseil Municipal le projet de « Maison de cure médicale long séjour » qui remplacera le bâtiment vétuste en cours de démolition à l'angle des rues Pasteur et Lelégard.

Ce centre permettra l'accueil de **80 personnes** invalides, en chambres de 1 ou 2 lits. C'est la deuxième étape de la modernisation de Lelégard engagée en 1975.

Le programme prévoit son achèvement en mars 1981.

Le financement de cette opération, dont le coût est évalué à un peu plus de 10 millions de francs, sera assuré par des subventions de l'ÉTAT et du CONSEIL GÉNÉRAL et un prêt sans intérêt de la CAISSE D'ASSURANCE VIEILLESSE.

L'auto-financement des Etablissements Hospitaliers est assuré par un prêt de la Caisse d'Épargne dont les annuités seront prises en charge par **la Ville de Saint-Cloud jusqu'à concurrence de 250.000 F par an.**

# Délibérations

Sur le rapport de Monsieur CUNY, Maire-Adjoint chargé de l'urbanisme,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Adopte définitivement le PLAN D'OCCUPATION DES SOLS REVISE
- Demande au Préfet de prendre l'arrêté d'approbation.

Après un exposé de Monsieur le Maire sur les études menées par le « Syndicat Intercommunal d'Études pour la dévolution du service des Eaux et Fontaines de Versailles, Marly et Saint-Cloud »,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- approuve la transformation du Syndicat d'études en **« SYNDICAT DE GESTION »**
- décide l'adhésion de la Commune de Saint-Cloud à ce syndicat qui prend nom de **« SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA GESTION DU SERVICE DES EAUX DE VERSAILLES ET DE SAINT-CLOUD »**
- en adopte les **statuts**
- s'engage à en assurer sa part de **financement**
- désigne, pour représenter la commune,

comme *délégués titulaires :*

M. J.-P. FOURCADE
M. R. LE LUHANDRE
M. E. VOIZARD

comme *délégués suppléants :*

M. B. CUNY
M. B. JEHANNO
M. J. JONKA

Après que Madame BRUNAU, Conseiller Municipal délégué, ait exposé la situation actuelle des études et des travaux préparatoires à la construction de l'ensemble polyvalent de loisirs rue du Mont-Valérien,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

a) autorise le Maire à passer un marché négocié avec l'entreprise CAMPENON-BERNARD, pour la réalisation des travaux d'assainissement du Conservatoire Municipal de Musique et du futur Ensemble Polyvalent de Loisirs.

b) note que la dépense, évaluée à 420.000 F, sera prélevée sur les crédits inscrits à la section d'investissement du budget 1979 du service de l'assainissement.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimié,

décide de classer dans le domaine public communal la parcelle de terrain de 143 mètres carrés cédée par la SINVIM **rue des Villarmains.**

Les travaux de construction de l'école élémentaire du Centre ayant fait apparaître que l'état des fondations de la propriété riveraine présentait un danger, une procédure fut engagée en référé auprès du Tribunal Administratif de Paris,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

a) autorise la Maire à représenter la Commune et à pursuivre la procédure jusqu'à son terme

b) confirme la désignation du Cabinet d'Avocats chargé de représenter les intérêts de la Ville

c) décide de régler les frais de justice, d'expertises, d'honoraires, etc.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

a) autorise l'admission en **« CLASSES TRANSPLANTÉES »** des écoles privées et étrangères de Saint-Cloud dans les centres communaux de TAMIE et SAINT—BREVIN et fixe le montant des participations journalières à :

— 36,50 F pour un enfant dont les parents sont contribuables à Saint-Cloud

— 51,00 F pour un enfant dont les parents ne sont pas contribuables à Saint-Cloud.

b) décide également l'admission en **« COLONIE DE VACANCES »**, à TAMIE et SAINT-BREVIN d'enfants non domiciliés à Saint-Cloud au tarif journalier de 51,00 F.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, moins une abstention,

Autorise le Maire à signer des contrats d'utilisation du **GYMNASE DE LA FOUILLEUSE**, en dehors du planning d'utilisation par les scolaires et les associations subventionnées, aux tarifs suivants :

— **Associations à but scolaire ou social** concernant des enfants mineurs : 12 F l'heure.

— **Association non reconnue d'utilité publique et non subventionnée par la Ville** : 100 F la vacation de deux heures.

Madame WORBE, Conseiller Municipal, ayant demandé à être déchargée des fonctions de déléguée aux crèches municipales et familiales, le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne pour la remplacer **Monsieur Tony MAROSELLI** sous l'autorité du Maire-Adjoint chargé des Affaires Sociales.

**La prochaine séance du Conseil Municipal est fixée au**

**JEUDI 29 NOVEMBRE 1979**
**à 21 heures**

# ÉTAT-CIVIL

## du 18 juillet 1979 au 24 octobre 1979

### NAISSANCES DANS LES FAMILLES CLODOALDIENNES

Hugo Duchassin - Pascaline Bruno - Emmanuel Brisson - Sylvain Fraissé - Hao Ha Duong - Marie-Laurence Baltzer - Edith Morvan - nathalie Teixeira - Patrick Barbosa - Caroline Juin - Elise Formanek - Véronique Bozzi - Rachida Afsahi - Jean-Marie Parseghian - Odette Rodrigues - Pascal Lamart - Soraya Ben Salem - Dyénaba Diaw - El-Sadi Taguemount - Grégory Slama - Sandrine Soares - Maria-Isabel Pereira de Araujo - Adrien Dubois - Evelyne Djamart - Christophe Verbecq - Laure Serralta - Sébastian Hirschler - Sandrina Pinheiro - Coralie Lepage - John Vaz - Nathalie Lombard - Max Mesnier - Bertrand Tacconi - Christophe Chéreau - Carlos Da Silva - Edouard Van Gemert - Marie-Cécile Buisson - Vincent Salot - Charles Mathey - Elodie Artus - Diane Jacquet - Laurent Mazagol - Axelle Hardy - Jonathan Teboul - Tristan Debry - Romélie Miramon - Bérengère Desjeux - Morgan Fournier - Elsa Carvalho - Camille Lambinon - Thomas Samsonoff - Bruno Deh - Antoine Robic (1e jumeau) - Sébastien Robic (2e jumeau) - Emilie Cintract - Anne-Hélène Pilon - Romain Gillmann - Antoine Rouxel - Luc Miguet - Jérôme Benech - Carla Da Cunha - Antoine Lefebvre de Labouye - Nuno Brancho - Hicham Darkaoui - Guillaume Freté - Emilie Privat de Gariche - Marie Elefteriou - Dan-Ivan Benhamou - Nicolas Salisch - Amélie Cassaigne - Amélie Forestier - Matthieu Dumas - Dhoimra Ali Soilihi - Béatrice Saget - Eric Albaut - Julien Lecompte - Stanislas Gillet - Hélène Dantas - Marie-Cécile Jouhaud - Charly Blanchard - Jean-Marc Liébert - Olivier Debontride - Géraldine Garaud - Aurélie Guihard - Jeanne Bellec - Charlotte Jozan - Ophélie Brette - Coralie Picard - Catherine Lhoest - Christian Teroerde - Nicolas Pechnik - Nicolas Menard - Daniel Pereira - Caroline Chauveau - Cécilia Lentschner - Jean-Christophe Guay - Pablo Alvarez - Franck Germain - Sébastien Guillaume.

### MARIAGES

Pierre Guiscafré & Françoise Lartigau - Bruno Carlier & Agnès Moruot - Blaise Penty & Seereen Peerbaccus - Philippe Cotty & Michèle Falconnet - Jean-Marc Maillard & Françoise Guénard - Mulundu Ntinizi & Brigitte Maudzou - Louis Lamart & Marie Flohic - Philippe Boivin & Jacqueline David - Matthieu Painchaud-Roy & Caroline Martin - François Dupuy & Dominique Thomas - Jean Danlos & Colette Cohen - Bernard Hautant & Marie-Claire Riberolles - Guy Lapostolle & Joëlle Colas - Olivier Cury & Christine Dedenis - Christian Durand & Laurence Jacquat - Jean Barbizet & Patricia Dussart - John Wood & Caroline Lacombe - Christian Hüe de la Colombe & Martine Perkins - Jean-Marc Parmentier & Anne Templier - Patrick Mezenge & Mireille Risbourg - Stéphane Guérillot & Odile Baudot - Bruno Parpoil & Sophie Delecroix - François de Lubersac & Nicole Walch - Eduardo Guzman Guzman & Isabelle Gendrot - Sardal Papouachvily & Martine Bartolini - Pascal Wyart & Brigitte Colard - Jean-Jacques Wiederkoehr & Anne Fumet - Joël Nogue & Bénédicte de Lacoste de Laval - Jean-Pierre Cormier & Sylvaine Dubost - Arnaud Chaperon & Isabelle Noirot-Nérin - Pierre Hodgkinson & Marie-Christine Cambefort - Serge Métral & Pascale Labourdette - Eric Gielar & Martine Becker - Claude Templier & Brigitte Gerbod.

### DÉCÈS

Yvonne Cler Vve Daude - Marcelle Delaunay Vve Denis - Louise Maibaum - Jean Pomepui - Jeanne Daché ép. Le Halper - Hélène Galland ép. Fouret - André Micouin - Renée Jouve - Christine Baclé ép. Leclerc - Robert Lefort des Ylouses - Solange Allée Vve Fournier - Roger Dubusc - Marie-Claire Gatier - Aimé Gerstlé - My La - Germaine Douchet Vve Millois - Margareta Barozzi Vve Vaugean - Marguerite Cheyvialle - Marguerite Lecomte Vve Rateau - Jeanne Bouty Vve Levret - Blanche Latriche - Patrick de Lassus Saint Genies - Marie Maignan Vve Cadoret - Henri Lani - Marie Doussau - Marcel Pineau - Léonie Hendricx Vve Coolen - Anne Sébenne - Jeanne Petitgenay ép. Cante - Suzanne Dumartin - Jean Merrheim - André Roy - Odette Perret-Maisonneuve Vve Gray - Louis Guyot - Henri Bexon - Fernand Arnaldi - Jean Louin - Bernard Rhoné - Cléonie Pantel Vve Sciry - Alice Isambert ép. Henry - René Carpentier - Hélène Parey Vve Marois - Claria Nez Vve Eluard - Désiré Burgard - Alexandre Ruat - Léonard Williams - André Porthault - Albert Demai - Jean Delage - Henri Gilbert - Georges Labretenière - Francine Beaufils Vve Perdereau - Georgette Briois - Jean Marcq - Jack Lyle Junios - René Jousselin.

ELECTRICITE GENERALE

Signalisation Lumineuse - Eclairage Public

**s. a. r. l. R. TRILA**

**196, boulevard de la République**

**92210 SAINT-CLOUD**

**Tél. 771 69.74**

**Agréé EDF et Qualifélec**

**B. CLEMENT**

**5, rue Dailly, 92210 SAINT-CLOUD**

**Tél. 602 03.83**

Fermé le mardi

TRAITEUR, PATISSIER, CHOCOLATIER

**ORGANISE :**

Lunchs, Cocktails, Déjeuners, Dîners
A votre service
Personnel et Matériel

**Consultez-nous**

Ancienne Maison Chevalier

**BUSPHONE**
**602.84.84**

**CLODOALDIENS,**
**UTILISEZ**
**LE BUSPHONE**

**Il fonctionne « à la demande »**
**de 9 h à 16 h**
**et le SAMEDI MATIN**

Se renseigner au BUSPHONE : 602.84.84
à la MAIRIE : 602.70.40

**Banque Populaire**

*DISTRIBANQUE*

DE L'ARGENT LIQUIDE 24 H SUR 24 ET 7 JOURS SUR 7

*ITINERA*

LE SERVICE VOYAGES DES BANQUES POPULAIRES

**A SAINT-CLOUD**

**82, boulevard de la République - Tél. 602 65.19**

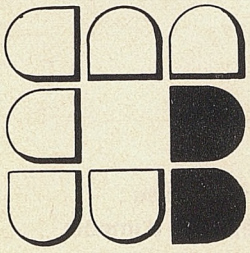

PEINTURE
DECORATION
RAVALEMENTS
VITRERIE
REVETEMENTS MURAUX

**BALAC s. a.**

**138, rue Tahère**

**92 SAINT-CLOUD** **771 83.42 - 771 82.84**

**ENTREPRISE GÉNÉRALE DE MAÇONNERIE**
**TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS**

**SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION**
**DE L'ENTREPRISE**

M. ESTEVES & Cie

S.A.R.L. au capital de 20.000 F

GÉRANT Constant DECAILLON

***Carrelage - Terrassement - Démolition***
***Béton armé - Canalisations - Travaux en tous genres***

**LOCATAIRE-GÉRANT DE S.A. ESTEVES & Cie**

**143 ter, avenue Foch, SAINT-CLOUD - 771.08.53 - 771.86.83**

## DÉPANN'CLÉS 92

# SERRURERIE

— Pose de Serrures « TOUTES MARQUES »

— Blindages de Portes

— Ouverture de Portes

— Clés tous modèles

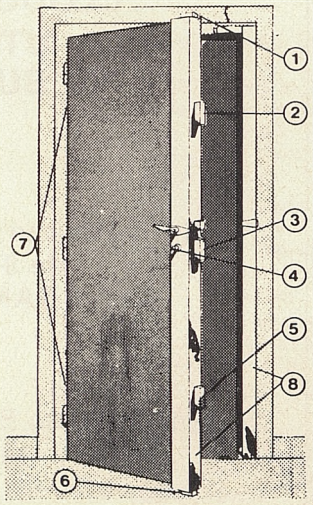


DÉPANNAGE

602. 99. 99

**210, boulevard de la République**

**92120 SAINT-CLOUD**

**La Sté d'EXPLOITATION** de l'Entreprise **M. ESTÈVES & Cie** informe son aimable clientèle qu'elle n'a aucune succursale que ce soit à GARCHES ou dans SAINT-CLOUD et que ses seuls bureaux sont situés :

**143 ter, avenue Foch à SAINT-CLOUD**
**Tél. : 771.08.53 - 771.86.83**

ou Monsieur & Madame Constant DECAILLON se tiennent à son entière disposition.

# LE BERGERAC

Maison LEYMARIE

—

**Café - Tabac - Hôtel**
**P.M.U. tous les jours**

—

**1, rue du Pierrier**

**92210 SAINT-CLOUD**

**Tél. 771 63.89 - Gare du Val d'Or**

## Caisse de

# Crédit Mutuel de Saint-Cloud

15, rue D'ORLÉANS — SAINT-CLOUD

Tél. 602.43.40

Banque de la famille
et du particulier

EUROCHÈQUE

Prêts conventionnés

Livret bleu :
Intérêts nets d'impôts

COURS DE DANSE
GYMNASTIQUE·RELAXATION
Enfants·étudiants·adultes

Jeanine Rosset·Christine Rosset
11 rue Coutureau·Saint·Cloud
602 20 37·970 29 72

PAYSAGISTES
Parcs et jardins
Terrains de Sports
ENTREPRISE
**A. CANTIN et Fils s.a.**
13, rue Sevin-Vincent 92210 SAINT-CLOUD
Tél. 771 89.25

RESTAURANT CHINOIS
PALAIS ROYAL
泰皇楼
Toutes les spécialités chinoises
Salle pour noces et banquets
2 bis, RUE ROYALE
92210 SAINT-CLOUD
Tél. 602.01.49
Bus : 52 - 72

BANQUE
de BAECQUE BEAU
votre Banque Privée
à SAINT-CLOUD

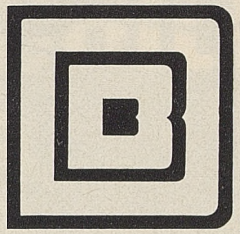

4, parc de Béarn
602 30.19
602 45.61

STUDIO de SAINT-CLOUD
R. LOMPREZ
PHOTOGRAPHE
PORTRAIT
MARIAGE
IDENTITES MINUTE
INDUSTRIE (tous déplacements)
VENTE
ENCADREMENTS
TOUS TRAVAUX NOIR ET COULEUR
3, RUE DE LA LIBERATION (PLACE DE LA MAIRIE DE SAINT-CLOUD) - 602 07.26

**POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES**

**15, rue de l'Eglise**
**92210 SAINT-CLOUD - Tél. 602 03.97**
**602 86.95**

Permanence : dimanches et jours fériés de 9 h à 12 h

**6, rue Georges-Clemenceau**
**78002 VERSAILLES - Tél. 950 01.24**

**Bois et Menuiserie de Montretout**

**Ets ROTHE Tél. 771 83.57**

**Bois au détail**

MENUISERIE INDUSTRIELLE
DECOUPE PANNEAUX SUR MESURES
MOULURES - TASSEAUX - PLACARDS KZ
PORTAILS DE CLOTURE

**2, rue Joseph-Leguay, 92 SAINT-CLOUD**

*MYSTÈRE 50* ***FAN JET FALCON 50***

L'AVION D'AFFAIRES TRIRÉACTEUR A LONG RAYON D'ACTION

**AVIONS**

**MARCEL DASSAULT - BREGUET AVIATION**

ENTREPRISE GENERALE DE MENUISERIE
charpentes - escaliers - agencements

**HUET s. a.**

**Tél. 602 43.67**

**13 et 15, rue de Nogent, 92210 Saint-Cloud**

**A Saint-Cloud depuis 1922**

**R. J. TRODÉ et Cie**

**Administrateurs de Biens C.N.A.B.**

Gestion d'immeubles et d'appartements
Syndicats de copropriété

**23, rue d'Orléans - Saint-Cloud - 602 05.70 et 71**

Restaurant

*Les Flamboyants*

PRESTIGE DE LA CUISINE
VIETNAMIENNE ET CHINOISE

**Ses Spécialités - Son cadre**
**Noces et banquets**

Fermé le dimanche

**17, rue du Docteur-Desfossez**
**92210 SAINT-CLOUD Tél. 602 23.36**
(derrière la mairie et l'église de Saint-Cloud)

*Le Chapelin-Fretz*

**CRÉATION FLORALE**

**14, rue de l'Église - Tél. 602.04.14**
**113, galerie shopping de la Colline - Tél. 602.23.67**
**SAINT-CLOUD**

**papounet**

habille vos enfants de la naissance à 16 ans

15, rue de l'Eglise - Tél. 602 03.93

**LIBRAIRIE - PAPETERIE**
**Dépôt central de journaux et publications**

***J. Pleurdeau***

**16, rue Royale, SAINT-CLOUD** ☎ **602 04.12**

**paul dahl**

**24, QUAI CARNOT, 92212 SAINT-CLOUD TEL. 602 70.45**
EQUIPEMENTS DE FREINAGE A AIR COMPRIME
LICENCE MAGNETI-MARELLI
APPAREILS ELECTRIQUES POUR L'AUTOMOBILE ET L'INDUSTRIE

Saint-Cloud PLOMBERIE
Anciennement COMPAIN

COUVERTURE - PLOMBERIE
CHAUFFAGE - DEPANNAGE

**28, rue Royale, SAINT-CLOUD Tél. 602 04.16**

# SALON DE L'AUTOMOBILE MODÈLES 1980

69 BIS QUAI CARNOT • SAINT-CLOUD

# GARAGE LONGCHAMP-CARNOT

**Vim**

ventilation, filtrage, aérothermes, conditionnement d'air, séchage, dépoussiérage, traitement de surfaces, tours de réfrigération d'eau nettoyage central par le vide, ventilation mécanique contrôlée

LA VENTILATION INDUSTRIELLE ET MINIERE
**26, quai Carnot, 92212 SAINT-CLOUD Tél. 602 05.73**

**G. PAGEIX**

**Peinture - Papiers peints**
**39, avenue du Maréchal-Foch 92210 SAINT-CLOUD**
☎ **602 48.71**

**RADIO - TELEVISION - DISQUES**
DEPANNAGE TOUTES MARQUES

**TÉLÉ-GOUNOD**

**17, rue Gounod, SAINT-CLOUD 602 45.18**

**QUINCAILLERIE DE MONTRETOUT**
**COULEURS - MENAGE - PARFUMERIE - CADEAUX**
**Société LEGRAND-DESPREZ**
**49, bd de la République, SAINT-CLOUD - 602 44.16**

## A CINQ MINUTES DE CHEZ VOUS

1, boulevard de la République
SAINT-CLOUD
Tél. 602 59.95

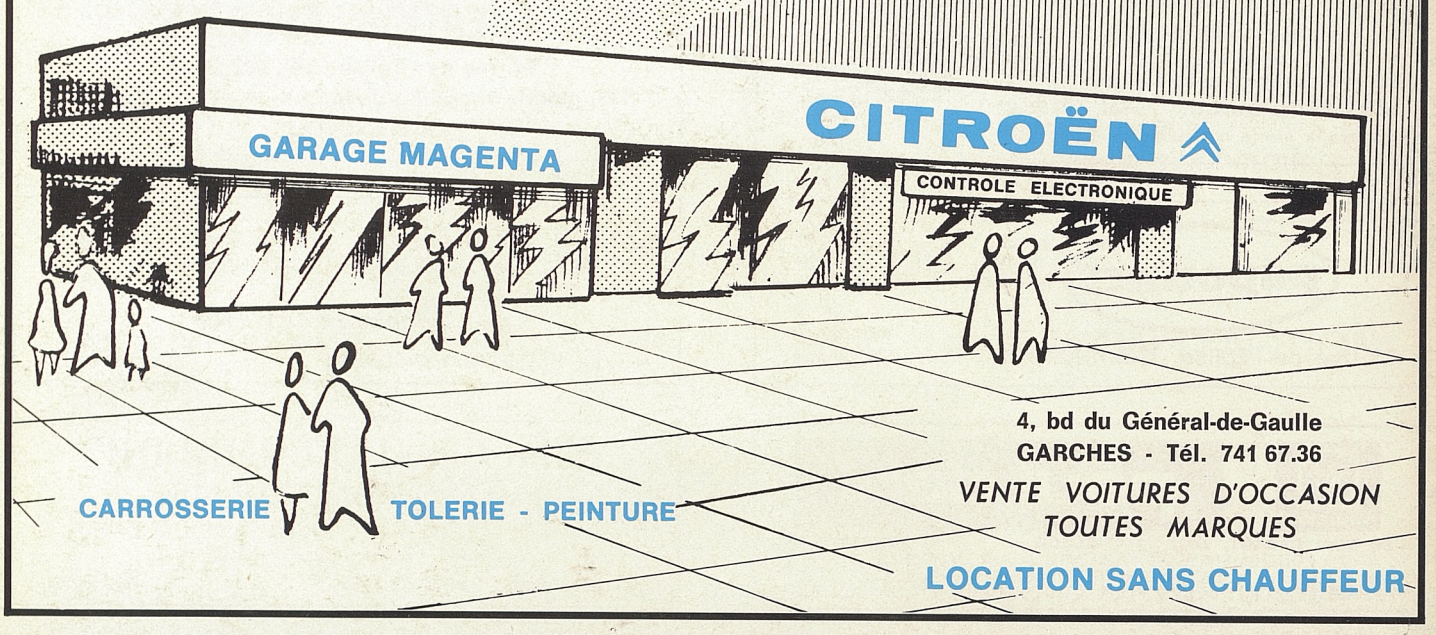


4, bd du Général-de-Gaulle
GARCHES - Tél. 741 67.36

CARROSSERIE TOLERIE - PEINTURE

VENTE VOITURES D'OCCASION
TOUTES MARQUES

LOCATION SANS CHAUFFEUR

## A SAINT-CLOUD T.M.F. vous reçoit PLUS EN VOISIN QU'EN CLIENT.

5, avenue Caroline, c'est notre Siège Social, c'est aussi le plus grand de nos magasins. C'est de Saint-Cloud que sont approvisionnés nos magasins aux quatre coins de France.

5, avenue Caroline, vous devriez venir nous voir, entre voisins il y a toujours des facilités, des conditions spéciales, des arrangements possibles.

**SAINT-CLOUD**
**C'EST NOTRE SIÈGE SOCIAL**

5, avenue Caroline, 92210
771 03.02

TAPIS & MOQUETTES DE FRANCE